

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
	<b>EXTERNE</b>	<b>François Culot</b>	<b>Marthe Modave</b>
1.1	<b>[CAPITALE] Être une commune qui affirme son rôle de capitale de la Gaume en s'appuyant sur ses atouts scolaires, culturels, sportifs, sociaux, commerciaux, économiques et touristiques</b>		
1.1.1	Rayonner en tant que pôle culturel	Nathalie Van de Woestyne	
1.1.1.1	Soutenir les initiatives des musées situés sur la commune	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.1.1.2	Placer des œuvres d'art dans l'espace public pour favoriser la mise en évidence d'éléments du patrimoine	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.1.1.3	Réserver des espaces de représentation aux artistes (kiosques, places, parcs...)	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.1.1.4	Réserver des espaces de travail et de présentation aux artistes	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.1.1.5	Créer un parcours en ville visant à valoriser le patrimoine et à mettre en lumière Virton comme ville d'arts et d'artistes	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.1.1.6	Organiser des résidences d'artistes	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.1.2	Maintenir et développer une offre médicale et de soins		
1.1.2.1	Exiger de Vivalia que le projet pilote de "Proxi-urgence" se réalise en priorité sur Virton	François Culot	Collège
1.1.2.2	Lorsque la demande se présentera, soutenir la création d'une maison de santé	François Culot	Collège
1.1.2.3	Veiller à maintenir la présence du centre provincial de santé à Virton	François Culot	Collège
1.1.3	Fortifier Virton comme pôle commercial par la revitalisation des centres-villes	Vincent Wauthoz	
1.1.3.1	Poursuivre le chantier de rénovation urbaine	Vincent Wauthoz	Territoire
1.1.3.1	Sur base de l'étude menée à l'action 1.10.1.4., définir un plan d'actions pour attirer de nouvelles activités en centres urbains	Vincent Wauthoz	ALD
1.1.3.2	Interroger les consommateurs potentiels de la zone de chalandise sur leurs attentes et comportements d'achats.	Vincent Wauthoz	ALD

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
	<b>EXTERNE</b>				
<b>1.1</b>	<b>[CAPITALE] Être une commune qui affirme son rôle de capitale de la Gaume en s'appuyant sur ses atouts scolaires, culturels, sportifs, sociaux, commerciaux, économiques et touristiques</b>				
1.1.1	Rayonner en tant que pôle culturel				
1.1.1.1	Soutenir les initiatives des musées situés sur la commune	OUI	OUI	2020	
1.1.1.2	Placer des œuvres d'art dans l'espace public pour favoriser la mise en évidence d'éléments du patrimoine	OUI	OUI	2020	
1.1.1.3	Réserver des espaces de représentation aux artistes (kiosques, places, parcs...)	OUI	OUI	2020	
1.1.1.4	Réserver des espaces de travail et de présentation aux artistes	NON	OUI	2021	
1.1.1.5	Créer un parcours en ville visant à valoriser le patrimoine et à mettre en lumière Virton comme ville d'arts et d'artistes	NON	OUI	N+++	
1.1.1.6	Organiser des résidences d'artistes	NON	NON	N+++	
1.1.2	Maintenir et développer une offre médicale et de soins				
1.1.2.1	Exiger de Vivalia que le projet pilote de "Proxi-urgence" se réalise en priorité sur Virton				
1.1.2.2	Lorsque la demande se présentera, soutenir la création d'une maison de santé				
1.1.2.3	Veiller à maintenir la présence du centre provincial de santé à Virton				
1.1.3	Fortifier Virton comme pôle commercial par la revitalisation des centres-villes				
1.1.3.1	Poursuivre le chantier de rénovation urbaine	OUI	NON	N+++	
1.1.3.1	Sur base de l'étude menée à l'action 1.10.1.4., définir un plan d'actions pour attirer de nouvelles activités en centres urbains	NON	NON	N+++	
1.1.3.2	Interroger les consommateurs potentiels de la zone de chalandise sur leurs attentes et comportements d'achats.	NON	NON	N+++	APR 1.10.1.4.

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
	<b>EXTERNE</b>		
<b>1.1</b>	<b>[CAPITALE] Être une commune qui affirme son rôle de capitale de la Gaume en s'appuyant sur ses atouts scolaires, culturels, sportifs, sociaux, commerciaux, économiques et touristiques</b>		
1.1.1	Rayonner en tant que pôle culturel		
1.1.1.1	Soutenir les initiatives des musées situés sur la commune	Participation au projet Interreg	
1.1.1.2	Placer des œuvres d'art dans l'espace public pour favoriser la mise en évidence d'éléments du patrimoine		
1.1.1.3	Réserver des espaces de représentation aux artistes (kiosques, places, parcs...)		
1.1.1.4	Réserver des espaces de travail et de présentation aux artistes		Si budget action réalisable en 2021
1.1.1.5	Créer un parcours en ville visant à valoriser le patrimoine et à mettre en lumière Virton comme ville d'arts et d'artistes		Tributaire de la rénovation du centre urbain *En partie tributaire de l'action 1.1.1.1, placement d'œuvres d'art urbain
1.1.1.6	Organiser des résidences d'artistes		
1.1.2	Maintenir et développer une offre médicale et de soins		
1.1.2.1	Exiger de Vivalia que le projet pilote de "Proxi-urgence" se réalise en priorité sur Virton		
1.1.2.2	Lorsque la demande se présentera, soutenir la création d'une maison de santé		
1.1.2.3	Veiller à maintenir la présence du centre provincial de santé à Virton		
1.1.3	Fortifier Virton comme pôle commercial par la revitalisation des centres-villes		
1.1.3.1	Poursuivre le chantier de rénovation urbaine		
1.1.3.1	Sur base de l'étude menée à l'action 1.10.1.4., définir un plan d'actions pour attirer de nouvelles activités en centres urbains		
1.1.3.2	Interroger les consommateurs potentiels de la zone de chalandise sur leurs attentes et comportements d'achats.	Faire une étude avec une société de consultance	Tributaire de l'action 1.10.1.4 "Définir les catégories de commerces qui ont et auront leur place dans les centres urbains"

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.1.4	Conforter la commune comme pôle d'enseignement en Province de Luxembourg et Communauté française	Nathalie Van de Woestyne	
1.1.4.1	Défendre auprès des autorités compétentes la nécessité de l'accessibilité aisée aux écoles secondaires et hautes écoles de Virton en bus et en train	Nathalie Van de Woestyne	
1.1.4.2	Collaborer avec les hautes écoles dans le cadre de la mise en œuvre de projets (NDLR- ex : stagiaires de la HERS)	Nathalie Van de Woestyne	
1.1.4.3	Collaborer avec les écoles secondaires dans le cadre de la mise en œuvre de projets (NDLR- ex : confection de mobilier urbain, etc.)	Nathalie Van de Woestyne	
1.1.5	Rester un pôle sportif	Michel Themelin	
1.1.5.1	Créer un club de natation à la piscine de Virton	Michel Themelin	
1.1.5.2	Promouvoir la fréquentation de la piscine par les élèves et la population hors de Virton	Michel Themelin	
1.1.5.3	Maintenir les conditions favorables à l'accueil de clubs sportifs d'envergure supra communale	Michel Themelin	
1.1.6	Agir pour la pérennisation, la modernisation et l'implantation de grandes entreprises sur le territoire de la commune	Vincent Wauthoz	
1.1.6.1	Accorder les permis d'exploiter en tenant compte du cadre de vie des habitants, du développement touristique, du bien-être des travailleurs et de la pérennité de l'outil	Vincent Wauthoz	
1.1.6.2	Créer un document de présentation de la Commune à destination d'investisseurs privés et publics	Vincent Wauthoz	
1.1.6.3	Inviter les investisseurs à nous rencontrer pour tenter de les convaincre d'investir à Virton	Vincent Wauthoz	
1.1.6.4	Dédier un ou des sites communaux à la production d'électricité éolienne et/ou photovoltaïque	Vincent Wauthoz	
1.1.7	Développer un tourisme familial et sportif, axé sur la nature	Annie Goffin	
1.1.7.1	Valoriser la forêt et le lac de la vallée de Rabais	Annie Goffin	
1.1.7.2	Poursuivre la mise à disposition de moyens pour la Maison du tourisme de Gaume et le Syndicat d'Initiative	Annie Goffin	
1.1.7.3	Défendre auprès des autorités compétentes la nécessité de l'accessibilité aisée de Virton en bus et en train en dehors des périodes scolaires	Annie Goffin	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.1.4	Conforter la commune comme pôle d'enseignement en Province de Luxembourg et Communauté française				
1.1.4.1	Défendre auprès des autorités compétentes la nécessité de l'accessibilité aisée aux écoles secondaires et hautes écoles de Virton en bus et en train				
1.1.4.2	Collaborer avec les hautes écoles dans le cadre de la mise en œuvre de projets (NDLR- ex : stagiaires de la HERS)				
1.1.4.3	Collaborer avec les écoles secondaires dans le cadre de la mise en œuvre de projets (NDLR- ex : confection de mobilier urbain, etc.)				
1.1.5	Rester un pôle sportif				
1.1.5.1	Créer un club de natation à la piscine de Virton				
1.1.5.2	Promouvoir la fréquentation de la piscine par les élèves et la population hors de Virton				
1.1.5.3	Maintenir les conditions favorables à l'accueil de clubs sportifs d'envergure supra communale				
1.1.6.	Agir pour la pérennisation, la modernisation et l'implantation de grandes entreprises sur le territoire de la commune				
1.1.6.1	Accorder les permis d'exploiter en tenant compte du cadre de vie des habitants, du développement touristique, du bien-être des travailleurs et de la pérennité de l'outil				
1.1.6.2	Créer un document de présentation de la Commune à destination d'investisseurs privés et publics				
1.1.6.3	Inviter les investisseurs à nous rencontrer pour tenter de les convaincre d'investir à Virton				
1.1.6.4	Dédier un ou des sites communaux à la production d'électricité éolienne et/ou photovoltaïque				
1.1.7.	Développer un tourisme familial et sportif, axé sur la nature				
1.1.7.1	Valoriser la forêt et le lac de la vallée de Rabais				
1.1.7.2	Poursuivre la mise à disposition de moyens pour la Maison du tourisme de Gaume et le Syndicat d'Initiative				
1.1.7.3	Défendre auprès des autorités compétentes la nécessité de l'accessibilité aisée de Virton en bus et en train en dehors des périodes scolaires				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.1.4	Conforter la commune comme pôle d'enseignement en Province de Luxembourg et Communauté française		
1.1.4.1	Défendre auprès des autorités compétentes la nécessité de l'accessibilité aisée aux écoles secondaires et hautes écoles de Virton en bus et en train		
1.1.4.2	Collaborer avec les hautes écoles dans le cadre de la mise en œuvre de projets (NDLR- ex : stagiaires de la HERS)		
1.1.4.3	Collaborer avec les écoles secondaires dans le cadre de la mise en œuvre de projets (NDLR- ex : confection de mobilier urbain, etc.)		
1.1.5	Rester un pôle sportif		
1.1.5.1	Créer un club de natation à la piscine de Virton		
1.1.5.2	Promouvoir la fréquentation de la piscine par les élèves et la population hors de Virton		
1.1.5.3	Maintenir les conditions favorables à l'accueil de clubs sportifs d'envergure supra communale		
1.1.6.	Agir pour la pérennisation, la modernisation et l'implantation de grandes entreprises sur le territoire de la commune		
1.1.6.1	Accorder les permis d'exploiter en tenant compte du cadre de vie des habitants, du développement touristique, du bien-être des travailleurs et de la pérennité de l'outil		
1.1.6.2	Créer un document de présentation de la Commune à destination d'investisseurs privés et publics		
1.1.6.3	Inviter les investisseurs à nous rencontrer pour tenter de les convaincre d'investir à Virton		
1.1.6.4	Dédier un ou des sites communaux à la production d'électricité éolienne et/ou photovoltaïque		
1.1.7.	Développer un tourisme familial et sportif, axé sur la nature		
1.1.7.1	Valoriser la forêt et le lac de la vallée de Rabais		
1.1.7.2	Poursuivre la mise à disposition de moyens pour la Maison du tourisme de Gaume et le Syndicat d'Initiative		
1.1.7.3	Défendre auprès des autorités compétentes la nécessité de l'accessibilité aisée de Virton en bus et en train en dehors des périodes scolaires		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.2	<b>[PARTICIPATION] Développer une culture de la participation au sein de la commune, impliquant les élus, les agents communaux et les habitants dans leur diversité d'âge, d'origine, de parcours de vie et leur singularité</b>		
1.2.1	Outiller les élus, les agents communaux et la population pour la pratique de démarches participatives	Collège	
1.2.1.1	Conclure une convention de service avec un opérateur en participation portant sur les axes formation, accompagnement de projets ainsi que consultance, supervision et conseils à distance	Collège	Etude des marchés
1.2.1.2	Prévoir une offre « participation » pour les agents communaux dans le cadre du programme de formation continuée (lien avec O.O. 2.2.3 du PST interne)	Collège	Personnel
1.2.2	Entretenir et vivifier les collaborations avec les lieux existants de consultation (CCCA, CCATM, CCult, CLDR, PCDN, PCS, Convention des Maires...)		
1.2.2.1	Solliciter des avis auprès des commissions consultatives et organismes porteurs de projets, en fonction de leur domaine, les prendre en compte et rendre compte	Selon le thème	Selon le thème
1.2.3	Pratiquer de nouvelles formes de démocratie en plus de celles existantes ou à relancer		
1.2.3.1	Relancer les conseils de participation dans les écoles	Nathalie Van de Woestyne	Enseignement
1.2.3.2	Veiller à l'inscription d'une part du budget communal à la pratique de budgets participatifs	Annie Goffin	Service Finances
1.2.3.3	Définir un cadre pour les modalités de la diffusion filmée du Conseil Communal	Alain Claudot	Informatique
1.2.3.4	En fonction des résultat de l'étude menée sous l'action 1.2.3.3., mettre en œuvre la diffusion filmée du Conseil Communal	Alain Claudot	Informatique
1.2.4.	Inviter la population à participer à la vie communale	à définir	
1.2.4.1.	Faire appel ponctuellement à du volontariat événementiel ou régulier	à définir	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.2	<b>[PARTICIPATION] Développer une culture de la participation au sein de la commune, impliquant les élus, les agents communaux et les habitants dans leur diversité d'âge, d'origine, de parcours de vie et leur singularité</b>				
1.2.1	Outiller les élus, les agents communaux et la population pour la pratique de démarches participatives				
1.2.1.1	Conclure une convention de service avec un opérateur en participation portant sur les axes formation, accompagnement de projets ainsi que consultance, supervision et conseils à distance	OUI	NON	???	
1.2.1.2	Prévoir une offre « participation » pour les agents communaux dans le cadre du programme de formation continuée (lien avec O.O. 2.2.3 du PST interne)	NON	NON	N+++	
1.2.2	Entretenir et vivifier les collaborations avec les lieux existants de consultation (CCCA, CCATM, CCult, CLDR, PCDN, PCS, Convention des Maires...)				
1.2.2.1	Solliciter des avis auprès des commissions consultatives et organismes porteurs de projets, en fonction de leur domaine, les prendre en compte et rendre compte	OUI	OUI	2020	
1.2.3	Pratiquer de nouvelles formes de démocratie en plus de celles existantes ou à relancer				
1.2.3.1	Relancer les conseils de participation dans les écoles	OUI	OUI	2020	En cours
1.2.3.2	Veiller à l'inscription d'une part du budget communal à la pratique de budgets participatifs	OUI	OUI	2020	
1.2.3.3	Définir un cadre pour les modalités de la diffusion filmée du Conseil Communal	OUI	OUI	2021	APR 1.5.2.2.
1.2.3.4	En fonction des résultat de l'étude menée sous l'action 1.2.3.3., mettre en œuvre la diffusion filmée du Conseil Communal	NON	NON	N+++	APR 1.2.3.4.
1.2.4.	Inviter la population à participer à la vie communale				
1.2.4.1.	Faire appel ponctuellement à du volontariat événementiel ou régulier				



NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.2	<b>[PARTICIPATION] Développer une culture de la participation au sein de la commune, impliquant les élus, les agents communaux et les habitants dans leur diversité d'âge, d'origine, de parcours de vie et leur singularité</b>		
1.2.1	Outiller les élus, les agents communaux et la population pour la pratique de démarches participatives		
1.2.1.1	Conclure une convention de service avec un opérateur en participation portant sur les axes formation, accompagnement de projets ainsi que consultance, supervision et conseils à distance		
1.2.1.2	Prévoir une offre « participation » pour les agents communaux dans le cadre du programme de formation continuée (lien avec O.O. 2.2.3 du PST interne)		
1.2.2	Entretenir et vivifier les collaborations avec les lieux existants de consultation (CCCA, CCATM, CCult, CLDR, PCDN, PCS, Convention des Maires...)		
1.2.2.1	Solliciter des avis auprès des commissions consultatives et organismes porteurs de projets, en fonction de leur domaine, les prendre en compte et rendre compte	Mandataire et service selon l'organe consultatif/organisme concerné	
1.2.3	Pratiquer de nouvelles formes de démocratie en plus de celles existantes ou à relancer		
1.2.3.1	Relancer les conseils de participation dans les écoles		
1.2.3.2	Veiller à l'inscription d'une part du budget communal à la pratique de budgets participatifs		
1.2.3.3	Définir un cadre pour les modalités de la diffusion filmée du Conseil Communal		
1.2.3.4	En fonction des résultat de l'étude menée sous l'action 1.2.3.3., mettre en œuvre la diffusion filmée du Conseil Communal		
1.2.4.	Inviter la population à participer à la vie communale		
1.2.4.1.	Faire appel ponctuellement à du volontariat événementiel ou régulier		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.3	<b>[VIVRE ENSEMBLE] Être une commune qui organise les conditions favorisant un bien vivre ensemble, respectueux du pluralisme des opinions et des cultures, de la dignité humaine en tenant compte des réalités de vie</b>		
1.3.1	Mettre à disposition des locaux conformes aux normes de sécurité et répondants aux besoins et attentes des utilisateurs en matière de modernité et de confort	Michel Themelin	
1.3.1.1	Renforcer les liens entre les acteurs associatifs en vue de mutualiser les besoins logistiques	Selon le thème	Selon le thème
1.3.1.2	Mettre aux normes de sécurité les locaux communaux mis à disposition par un contrat de location ou une convention	François Culot	Technique
1.3.1.3	Relocaliser certains occupants utilisant des locaux communaux en fonction de leurs besoins	Michel Themelin	Patrimoine
1.3.1.4	Céder les bâtiments de la Ville ne présentant plus d'utilité pour elle	Michel Themelin	Patrimoine
1.3.2	<b>Mener le combat de la propreté publique et lutter contre les dépôts clandestins</b>	Michel Themelin	
1.3.2.1	Encourager la population à participer aux actions de nettoyage	Michel Themelin	Environnement
1.3.2.2	Distribuer une documentation de sensibilisation en plusieurs langues et des sacs poubelles pour les chauffeurs routiers	Michel Themelin	Gardiens de la Paix
1.3.2.3	Placer des cendriers aux abords des cafés et commerces	Michel Themelin	Environnement
1.3.2.4	Fabriquer et installer des panneaux « Je ne jette pas... », « Je ramasse... »	Annie Goffin	Gardiens de la Paix
1.3.2.5	Organiser des campagnes de sensibilisation au respect de la propreté pour la population, les écoles et les usagers des lieux sensibles (p. ex bulles à verre)	Annie Goffin	Environnement
1.3.2.6	Installer des dispositifs pour l'hygiène canine	Michel Themelin	Environnement
1.3.3	Informar la population par différents canaux d'information et de communication		
1.3.4	Assurer la sécurité dans l'espace public	Annie Goffin	
1.3.4.1	Compléter le dispositif de radars préventifs	Annie Goffin	
1.3.4.2	Installer des caméras de surveillance	Annie Goffin	
1.3.4.3	Évaluer les impacts en terme de prévention de la présence des caméras de surveillance	Annie Goffin	
1.3.4.4	Réaliser un état des lieux des espaces publics insuffisamment éclairés	Annie Goffin	
1.3.4.5	Commander des études analysant les moyens d'améliorer la sécurité routière dans les traversées de villages	Annie Goffin	
1.3.4.6	Réaliser des aménagements pour améliorer la sécurité routière dans les villages et dans la ville en concertation avec les habitants	Annie Goffin	
1.3.4.7	Relever les lieux préoccupants au niveau de la sécurité routière des routes régionales et les relayer à l'autorité compétente	Annie Goffin	
1.3.4.8	Canaliser la vitesse par des aménagements routiers adéquats sur les voies à risque	Annie Goffin	
1.3.5.	S'appuyer sur des cantonniers-référents dans les villages en tant que personnes-relais de proximité entre les villages, leurs habitants et les services communaux	Michel Themelin	
1.3.5.1.	Définir une lettre de mission balisant le rôle de cantonnier-référent	Michel Themelin	
1.3.5.2	Désigner les cantonniers-référents pour chacun des villages	Michel Themelin	
1.3.6.	Renforcer l'offre en aires de jeux, extérieures et publiques	Annie Goffin	
1.3.6.1	Remettre en état les espaces de jeux	Annie Goffin	
1.3.6.2	Créer des espaces de jeux au sein des villages	Annie Goffin	
1.3.7	S'engager à appliquer une politique environnementale qualitative, à prôner l'économie locale, à aménager le territoire, à encourager les valeurs de l'hospitalité et de la mobilité	Annie Goffin	
1.3.7.1	Adhérer au réseau international « Cittaslow »	Annie Goffin	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.3	<b>[VIVRE ENSEMBLE] Être une commune qui organise les conditions favorisant un bien vivre ensemble, respectueux du pluralisme des opinions et des cultures, de la dignité humaine en tenant compte des réalités de vie</b>				
1.3.1	Mettre à disposition des locaux conformes aux normes de sécurité et répondants aux besoins et attentes des utilisateurs en matière de modernité et de confort				
1.3.1.1	Renforcer les liens entre les acteurs associatifs en vue de mutualiser les besoins logistiques	NON	NON	N+++	
1.3.1.2	Mettre aux normes de sécurité les locaux communaux mis à disposition par un contrat de location ou une convention	NON	NON	N+++	AVANT 1.3.1.3
1.3.1.3	Relocaliser certains occupants utilisant des locaux communaux en fonction de leurs besoins	NON	NON	N+++	APRES 1.3.1.2.
1.3.1.4	Céder les bâtiments de la Ville ne présentant plus d'utilité pour elle	NON	NON	N+++	
1.3.2	<b>Mener le combat de la propreté publique et lutter contre les dépôts clandestins</b>				
1.3.2.1	Encourager la population à participer aux actions de nettoyage	OUI	OUI	2020	En cours
1.3.2.2	Distribuer une documentation de sensibilisation en plusieurs langues et des sacs poubelles pour les chauffeurs routiers	OUI	OUI	2020	
1.3.2.3	Placer des cendriers aux abords des cafés et commerces	OUI	OUI	2020	
1.3.2.4	Fabriquer et installer des panneaux « Je ne jette pas... », « Je ramasse.... »	NON	OUI	2021	En cours
1.3.2.5	Organiser des campagnes de sensibilisation au respect de la propreté pour la population, les écoles et les usagers des lieux sensibles (p. ex bulles à verre)	NON	OUI	2021	
1.3.2.6	Installer des dispositifs pour l'hygiène canine	NON	NON	N+++	
1.3.3	Informar la population par différents canaux d'information et de communication				
1.3.4	Assurer la sécurité dans l'espace public				
1.3.4.1	Compléter le dispositif de radars préventifs				
1.3.4.2	Installer des caméras de surveillance				
1.3.4.3	Évaluer les impacts en terme de prévention de la présence des caméras de surveillance				
1.3.4.4	Réaliser un état des lieux des espaces publics insuffisamment éclairés				
1.3.4.5	Commander des études analysant les moyens d'améliorer la sécurité routière dans les traversées de villages				
1.3.4.6	Réaliser des aménagements pour améliorer la sécurité routière dans les villages et dans la ville en concertation avec les habitants				
1.3.4.7	Relever les lieux préoccupants au niveau de la sécurité routière des routes régionales et les relayer à l'autorité compétente				
1.3.4.8	Canaliser la vitesse par des aménagements routiers adéquats sur les voies à risque				
1.3.5	S'appuyer sur des cantonniers-référents dans les villages en tant que personnes-relais de proximité entre les villages, leurs habitants et les services communaux				
1.3.5.1	Définir une lettre de mission balisant le rôle de cantonnier-référent				
1.3.5.2	Désigner les cantonniers-référents pour chacun des villages				
1.3.6	Renforcer l'offre en aires de jeux, extérieures et publiques				
1.3.6.1	Remettre en état les espaces de jeux				
1.3.6.2	Créer des espaces de jeux au sein des villages				
1.3.7	S'engager à appliquer une politique environnementale qualitative, à prôner l'économie locale, à aménager le territoire, à encourager les valeurs de l'hospitalité et de la mobilité				
1.3.7.1	Adhérer au réseau international « Cittaslow »				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.3	<b>[VIVRE ENSEMBLE] Être une commune qui organise les conditions favorisant un bien vivre ensemble, respectueux du pluralisme des opinions et des cultures, de la dignité humaine en tenant compte des réalités de vie</b>		
1.3.1	Mettre à disposition des locaux conformes aux normes de sécurité et répondants aux besoins et attentes des utilisateurs en matière de modernité et de confort		
1.3.1.1	Renforcer les liens entre les acteurs associatifs en vue de mutualiser les besoins logistiques		
1.3.1.2	Mettre aux normes de sécurité les locaux communaux mis à disposition par un contrat de location ou une convention		
1.3.1.3	Relocaliser certains occupants utilisant des locaux communaux en fonction de leurs besoins		
1.3.1.4	Céder les bâtiments de la Ville ne présentant plus d'utilité pour elle		
1.3.2	<b>Mener le combat de la propreté publique et lutter contre les dépôts clandestins</b>		
1.3.2.1	Encourager la population à participer aux actions de nettoyage	Action fait partie de BeWapp	
1.3.2.2	Distribuer une documentation de sensibilisation en plusieurs langues et des sacs poubelles pour les chauffeurs routiers		Ok pour 2020 si budget
1.3.2.3	Placer des cendriers aux abords des cafés et commerces		Poste budget exercice 2019 OK pour 2020 si budget
1.3.2.4	Fabriquer et installer des panneaux « Je ne jette pas... », « Je ramasse.... »		Ok pour 2021 si budget
1.3.2.5	Organiser des campagnes de sensibilisation au respect de la propreté pour la population, les écoles et les usagers des lieux sensibles (p. ex bulles à verre)		Ok pour 2021 si budget
1.3.2.6	Installer des dispositifs pour l'hygiène canine		
1.3.3	Informar la population par différents canaux d'information et de communication		
1.3.4	Assurer la sécurité dans l'espace public		
1.3.4.1	Compléter le dispositif de radars préventifs		
1.3.4.2	Installer des caméras de surveillance		
1.3.4.3	Évaluer les impacts en terme de prévention de la présence des caméras de surveillance		
1.3.4.4	Réaliser un état des lieux des espaces publics insuffisamment éclairés		
1.3.4.5	Commander des études analysant les moyens d'améliorer la sécurité routière dans les traversées de villages		
1.3.4.6	Réaliser des aménagements pour améliorer la sécurité routière dans les villages et dans la ville en concertation avec les habitants		
1.3.4.7	Relever les lieux préoccupants au niveau de la sécurité routière des routes régionales et les relayer à l'autorité compétente		
1.3.4.8	Canaliser la vitesse par des aménagements routiers adéquats sur les voies à risque		
1.3.5	S'appuyer sur des cantonniers-référents dans les villages en tant que personnes-relais de proximité entre les villages, leurs habitants et les services communaux		
1.3.5.1	Définir une lettre de mission balisant le rôle de cantonnier-référent		
1.3.5.2	Désigner les cantonniers-référents pour chacun des villages		
1.3.6	Renforcer l'offre en aires de jeux, extérieures et publiques		
1.3.6.1	Remettre en état les espaces de jeux		
1.3.6.2	Créer des espaces de jeux au sein des villages		
1.3.7	S'engager à appliquer une politique environnementale qualitative, à prôner l'économie locale, à aménager le territoire, à encourager les valeurs de l'hospitalité et de la mobilité		
1.3.7.1	Adhérer au réseau international « Cittaslow »		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.4	<b>[TRANSITION ECOLOGIQUE] Être une commune engagée dans la transition écologique de façon transversale et en s'appuyant sur la population et sur les acteurs locaux -ou non- institutionnels, associatifs, sociaux et économiques</b>		
1.4.1	Engager la transition énergétique en réduisant la dépendance aux énergies fossiles de la Ville par la réduction de la consommation et la production d'énergie renouvelables	Annie Goffin	
1.4.1.1	<b>Installer une cellule énergie transversale au sein des services communaux, composée d'agents des services impliqués dans la mise en œuvre de l'objectif opérationnel</b>	Annie Goffin	Réf Cell Energie BC
1.4.1.2	Entreprandre les travaux d'isolation et d'adaptation pour une gestion dynamique et centralisée des énergies (PIC 2019-2021)	Vincent Wauthoz	Attachée spécifique
1.4.1.3	Lancer un chantier photovoltaïque dans le cadre du PIC 2019-2021	Vincent Wauthoz	Etude des Marchés
1.4.1.4	Solliciter les services du Parc Naturel de Gaume notamment pour l'intervention de leur coopérative de financement	Annie Goffin	Réf Cell Energie BC
1.4.1.5	Conclure une convention pour un service de soutien à la mise en place d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux	Annie Goffin	Réf Cell Energie BC
1.4.1.6	Déterminer quels sont les bâtiments en urgence énergétique à auditer et les inscrire dans un calendrier d'actions	Annie Goffin	Réf Cell Energie BC
1.4.1.7	Effectuer l'audit énergétique des bâtiment en urgence énergétique (P/A 1.4.1.6) en intégrant une clause concernant le potentiel de production d'énergie dans le cahier des charges.	Annie Goffin	Réf Cell Energie BC
1.4.1.8	Engager la deuxième phase des audits énergétiques pour les autres bâtiments énergivores en intégrant une clause concernant le potentiel de production d'énergie dans le cahier des charges.	Annie Goffin	Réf Cell Energie BC
1.4.2	Engager la transition énergétique en réduisant la dépendance aux énergies fossiles de la population par la réduction de la consommation	Annie Goffin	
1.4.2.1	Soutenir et participer aux travaux de la Commission pour la mise en œuvre du « PAEDC »	Annie Goffin	Environnement
1.4.2.2	Sensibiliser les citoyens aux différents outils disponibles pour l'énergie durable de leur logement	Annie Goffin	
1.4.2.3	Désigner un service d'accompagnement pour la rénovation des logements sur le territoire communal, le cas échéant solliciter l'avis du Parc Naturel de Gaume	Annie Goffin	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.4	<b>[TRANSITION ECOLOGIQUE] Être une commune engagée dans la transition écologique de façon transversale et en s'appuyant sur la population et sur les acteurs locaux -ou non- institutionnels, associatifs, sociaux et économiques</b>				
1.4.1	Engager la transition énergétique en réduisant la dépendance aux énergies fossiles de la Ville par la réduction de la consommation et la production d'énergie renouvelables				
1.4.1.1	<b>Installer une cellule énergie transversale au sein des services communaux, composée d'agents des services impliqués dans la mise en œuvre de l'objectif opérationnel</b>	OUI	OUI	2019	Terminé
1.4.1.2	Entreprandre les travaux d'isolation et d'adaptation pour une gestion dynamique et centralisée des énergies (PIC 2019-2021)	???	???	???	
1.4.1.3	Lancer un chantier photovoltaïque dans le cadre du PIC 2019-2021	???	???	???	En cours
1.4.1.4	Solliciter les services du Parc Naturel de Gaume notamment pour l'intervention de leur coopérative de financement	OUI	OUI	2020	
1.4.1.5	Conclure une convention pour un service de soutien à la mise en place d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux	OUI	OUI	2019	En cours
1.4.1.6	Déterminer quels sont les bâtiments en urgence énergétique à auditer et les inscrire dans un calendrier d'actions	OUI	OUI	2020	
1.4.1.7	Effectuer l'audit énergétique des bâtiment en urgence énergétique (P/A 1.4.1.6) en intégrant une clause concernant le potentiel de production d'énergie dans le cahier des charges.	OUI	OUI	2021	
1.4.1.8	Engager la deuxième phase des audits énergétiques pour les autres bâtiments énergivores en intégrant une clause concernant le potentiel de production d'énergie dans le cahier des charges.	NON	NON	N+++	
1.4.2	Engager la transition énergétique en réduisant la dépendance aux énergies fossiles de la population par la réduction de la consommation				
1.4.2.1	Soutenir et participer aux travaux de la Commission pour la mise en œuvre du « PAEDC »	OUI	OUI	2020	En cours
1.4.2.2	Sensibiliser les citoyens aux différents outils disponibles pour l'énergie durable de leur logement		NON	N+++	
1.4.2.3	Désigner un service d'accompagnement pour la rénovation des logements sur le territoire communal, le cas échéant solliciter l'avis du Parc Naturel de Gaume		NON	N+++	

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.4	<b>[TRANSITION ECOLOGIQUE] Être une commune engagée dans la transition écologique de façon transversale et en s'appuyant sur la population et sur les acteurs locaux -ou non- institutionnels, associatifs, sociaux et économiques</b>		
1.4.1	Engager la transition énergétique en réduisant la dépendance aux énergies fossiles de la Ville par la réduction de la consommation et la production d'énergie renouvelables		
1.4.1.1	<b>Installer une cellule énergie transversale au sein des services communaux, composée d'agents des services impliqués dans la mise en œuvre de l'objectif opérationnel</b>		
1.4.1.2	Entreprendre les travaux d'isolation et d'adaptation pour une gestion dynamique et centralisée des énergies (PIC 2019-2021)	PIC 2019-2021 Fiche n° 4: Rénovation hôtel de ville - Virton (plusieurs lots) et Gestion Technique Centralisée Hôtel de ville de Virton	
1.4.1.3	Lancer un chantier photovoltaïque dans le cadre du PIC 2019-2021	PIC 2019-2021 - Fiches 1-2-3 Panneaux photovoltaïques Biblionef Panneaux photovoltaïques Ecole de Bleid; de Chenois; Ecole de Ruelle Panneaux photovoltaïques Hôtel de ville de Virton; Service Travaux Panneaux photovoltaïques Les dominos	Ok pour 2021 si budget
1.4.1.4	Solliciter les services du Parc Naturel de Gaume notamment pour l'intervention de leur coopérative de financement		
1.4.1.5	Conclure une convention pour un service de soutien à la mise en place d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux		
1.4.1.6	Déterminer quels sont les bâtiments en urgence énergétique à auditer et les inscrire dans un calendrier d'actions		
1.4.1.7	Effectuer l'audit énergétique des bâtiment en urgence énergétique (P/A 1.4.1.6) en intégrant une clause concernant le potentiel de production d'énergie dans le cahier des charges.		
1.4.1.8	Engager la deuxième phase des audits énergétiques pour les autres bâtiments énergivores en intégrant une clause concernant le potentiel de production d'énergie dans le cahier des charges.		
1.4.2	Engager la transition énergétique en réduisant la dépendance aux énergies fossiles de la population par la réduction de la consommation		
1.4.2.1	Soutenir et participer aux travaux de la Commission pour la mise en œuvre du « PAEDC »		
1.4.2.2	Sensibiliser les citoyens aux différents outils disponibles pour l'énergie durable de leur logement		
1.4.2.3	Désigner un service d'accompagnement pour la rénovation des logements sur le territoire communal, le cas échéant solliciter l'avis du Parc Naturel de Gaume		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.4.3	Prendre en compte de façon systématique la biodiversité en initiant des actions de gestion, de sensibilisation, d'(in)formation, de prévention et de restauration	Annie Goffin	
1.4.3.1	Améliorer la qualité des eaux de surface (PIC 2019-2021)	Vincent Wauthoz	Attachée spécifique
1.4.3.2	Soutenir la stérilisation des chats	Annie Goffin	Environnement
1.4.3.3	Mettre en place un groupe de sauvetage et soutenir les initiatives d'habitants lors de la migration des batraciens	Annie Goffin	Environnement
1.4.3.4	Informers la population à la gestion de leur espace sans pesticide	Annie Goffin	Environnement
1.4.3.5	Poursuivre la (co)organisation d'actions de sensibilisation et d'information : activités (extra)scolaires, visites de terrain, conférences thématiques..., le cas échéant avec le Parc Naturel de Gaume	Annie Goffin	Environnement
1.4.3.6	Gérer les déplacements de terres de manière responsable pour éviter la prolifération des plantes invasives	Annie Goffin	Technique
1.4.3.7	Mettre en œuvre le Plan de Gestion Différenciée e. a. augmenter la superficie des zones communales non fauchées ou fauchées tardivement	Annie Goffin	Technique
1.4.3.8	Faire un état des lieux des espaces verts en suivant la Convention signée avec le Pole Wallon de gestion différenciée	Annie Goffin	Technique
1.4.3.9	Élaborer, avec l'aide d'un opérateur, et mettre en œuvre, un plan de gestion dite « différenciée » visant la sauvegarde et le développement de la biodiversité pour les espaces verts, les cimetières, les cours d'école et d'une façon générale l'espace public et le patrimoine communal en sollicitant la participation de la population	Annie Goffin	Technique
1.4.3.10	Actualiser le PCDN datant de 1995	Annie Goffin	Environnement
1.4.3.11	Solliciter la participation de la population à la gestion différenciée, via les outils/applications informatiques de participation citoyenne	Annie Goffin	
1.4.3.12	En suite de P/A 1.4.3.9. Remettre en état et aménager des gîtes adaptés pour les rapaces (combles et clochers), en collaboration avec le Contrat de Rivière	Annie Goffin	Environnement
1.4.3.13	En suite de l'action 1.4.3.9., identifier les liaisons écologiques locales (LEL)	Annie Goffin	Environnement
1.4.3.14	En suite de P/A 1.4.3.9 et 1.4.3.13, Restaurer, sauvegarder et développer les liaisons écologiques locales dans leur rôle pour la biodiversité	Annie Goffin	Environnement
1.4.3.15	Informers systématiquement les auteurs de projet de construction sur les moyens de préserver la biodiversité	Vincent Wauthoz	Urbanisme
1.4.3.16	Restaurer des habitats visant la sauvegarde et le développement d'espèces menacées : création et entretien de mares, de haies, de taillis sur la commune	Annie Goffin	Environnement
1.4.3.17	Imposer la prise en compte de la biodiversité lors de l'aménagement de lotissements	Annie Goffin	Urbanisme



NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.4.3	Prendre en compte de façon systématique la biodiversité en initiant des actions de gestion, de sensibilisation, d'(in)formation, de prévention et de restauration				
1.4.3.1	Améliorer la qualité des eaux de surface (PIC 2019-2021)	???	???		
1.4.3.2	Soutenir la stérilisation des chats	OUI	OUI	2020	En cours AVANT 1.4.3.13.
1.4.3.3	Mettre en place un groupe de sauvetage et soutenir les initiatives d'habitants lors de la migration des batraciens	OUI	OUI	2020	
1.4.3.4	Informier la population à la gestion de leur espace sans pesticide	OUI	OUI	2020	
1.4.3.5	Poursuivre la (co)organisation d'actions de sensibilisation et d'information : activités (extra)scolaires, visites de terrain, conférences thématiques..., le cas échéant avec le Parc Naturel de Gaume	NON	NON	2020	
1.4.3.6	Gérer les déplacements de terres de manière responsable pour éviter la prolifération des plantes invasives	OUI	NON	2021	
1.4.3.7	Mettre en œuvre le Plan de Gestion Différenciée e. a. augmenter la superficie des zones communales non fauchées ou fauchées tardivement	NON	OUI	2021	
1.4.3.8	Faire un état des lieux des espaces verts en suivant la Convention signée avec le Pole Wallon de gestion différenciée	OUI	NON	2021	AVANT 1.4.3.9. 1.4.3.12. 1.4.3.13 1.4.3.14
1.4.3.9	Élaborer, avec l'aide d'un opérateur, et mettre en œuvre, un plan de gestion dite « différenciée » visant la sauvegarde et le développement de la biodiversité pour les espaces verts, les cimetières, les cours d'école et d'une façon générale l'espace public et le patrimoine communal en sollicitant la participation de la population	OUI	NON	2021	APRES 1.4.3.8
1.4.3.10	Actualiser le PCDN datant de 1995	NON	NON	N+++	
1.4.3.11	Solliciter la participation de la population à la gestion différenciée, via les outils/applications informatiques de participation citoyenne	NON	NON	N+++	APRES 1.5.2.2.
1.4.3.12	En suite de P/A 1.4.3.9. Remettre en état et aménager des gîtes adaptés pour les rapaces (combles et clochers), en collaboration avec le Contrat de Rivière	NON	NON	N+++	APRES 1.4.3.8 1.4.3.9
1.4.3.13	En suite de l'action 1.4.3.9., identifier les liaisons écologiques locales (LEL)	NON	NON	N+++	APRES 1.4.3.8 1.4.3.9. AVANT 1.4.3.14
1.4.3.14	En suite de P/A 1.4.3.9 et 1.4.3.13, Restaurer, sauvegarder et développer les liaisons écologiques locales dans leur rôle pour la biodiversité	NON	NON	N+++	APRES 1.4.3.9. 1.4.3.13.
1.4.3.15	Informier systématiquement les auteurs de projet de construction sur les moyens de préserver la biodiversité	NON	NON	N+++	
1.4.3.16	Restaurer des habitats visant la sauvegarde et le développement d'espèces menacées : création et entretien de mares, de haies, de taillis sur la commune	NON	NON	N+++	
1.4.3.17	Imposer la prise en compte de la biodiversité lors de l'aménagement de lotissements	NON	NON	N+++	

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.4.3	Prendre en compte de façon systématique la biodiversité en initiant des actions de gestion, de sensibilisation, d'(in)formation, de prévention et de restauration		
1.4.3.1	Améliorer la qualité des eaux de surface (PIC 2019-2021)	Egouttage de type unitaire : pose d'un égout rue du Haron à Bleid - exclusif spge PIC 2019-2021 - Fiche 16	
1.4.3.2	Soutenir la stérilisation des chats		Action déjà menée: allocation d'un budget annuel
1.4.3.3	Mettre en place un groupe de sauvetage et soutenir les initiatives d'habitants lors de la migration des batraciens		
1.4.3.4	Informers la population à la gestion de leur espace sans pesticide		
1.4.3.5	Poursuivre la (co)organisation d'actions de sensibilisation et d'information : activités (extra)scolaires, visites de terrain, conférences thématiques..., le cas échéant avec le Parc Naturel de Gaume		Ok pour 2020 si budget
1.4.3.6	Gérer les déplacements de terres de manière responsable pour éviter la prolifération des plantes invasives		
1.4.3.7	Mettre en œuvre le Plan de Gestion Différenciée e. a. augmenter la superficie des zones communales non fauchées ou fauchées tardivement		Ok pour 2021 si budget
1.4.3.8	Faire un état des lieux des espaces verts en suivant la Convention signée avec le Pole Wallon de gestion différenciée		ok 2021 si aménagement RH
1.4.3.9	Élaborer, avec l'aide d'un opérateur, et mettre en œuvre, un plan de gestion dite « différenciée » visant la sauvegarde et le développement de la biodiversité pour les espaces verts, les cimetières, les cours d'école et d'une façon générale l'espace public et le patrimoine communal en sollicitant la participation de la population		
1.4.3.10	Actualiser le PCDN datant de 1995		
1.4.3.11	Solliciter la participation de la population à la gestion différenciée, via les outils/applications informatiques de participation citoyenne		
1.4.3.12	En suite de P/A 1.4.3.9. Remettre en état et aménager des gîtes adaptés pour les rapaces (combles et clochers), en collaboration avec le Contrat de Rivière		
1.4.3.13	En suite de l'action 1.4.3.9., identifier les liaisons écologiques locales (LEL)		
1.4.3.14	En suite de P/A 1.4.3.9 et 1.4.3.13, Restaurer, sauvegarder et développer les liaisons écologiques locales dans leur rôle pour la biodiversité		Tributaire de l'action 1.4.3.13., "identifier les liaisons écologiques locales"
1.4.3.15	Informers systématiquement les auteurs de projet de construction sur les moyens de préserver la biodiversité		
1.4.3.16	Restaurer des habitats visant la sauvegarde et le développement d'espèces menacées : création et entretien de mares, de haies, de taillis sur la commune		
1.4.3.17	Imposer la prise en compte de la biodiversité lors de l'aménagement de lotissements		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.4.4	Diminuer la masse des déchets produits, dans les poubelles et dans les parcs à conteneurs	Annie Goffin	
1.4.4.1	Organiser ou soutenir les initiatives visant à la sensibilisation à la réduction de la production de déchets à destination des écoles et du grand public	Annie Goffin	Environnement
1.4.4.2	Promouvoir la généralisation de l'utilisation de gobelets réutilisables par les gestionnaires d'activités publiques de masse et lors des manifestations communales	Michel Themelin	Sport
1.4.4.3	Rechercher, dans chaque village, un cultivateur qui accepterait le produit de la tonte des pelouses communales	Annie Goffin	Technique
1.4.4.4	Mener une réflexion quant aux possibilités de compostage des branches des particuliers	Annie Goffin	Environnement
1.4.5	Prendre le tournant de l'alimentation durable locale via la production, la transformation, la distribution d'une part et la consommation d'autre part	Annie Goffin	
1.4.5.1	Susciter le recours aux circuits courts dans les consommations des écoles de l'entité par l'intermédiaire des formations	Annie Goffin	Environnement
1.4.5.2	Soutenir le projet de l'ASBL Solidaire sur le potentiel de consommation de produits locaux dans les cantines virtonnaise	Annie Goffin	Environnement
1.4.5.3	Collaborer avec les services du Parc Naturel de Gaume pour l'installation de producteurs maraîchers	Annie Goffin	Environnement
1.4.5.4	Soutenir le Parc Naturel de Gaume pour l'implantation de la légumerie	Annie Goffin	Environnement
<b>1.4.5.5</b>	<b>Adhérer au projet « Greendeal » de la Région wallonne</b>	Annie Goffin	Environnement

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.4.4	Diminuer la masse des déchets produits, dans les poubelles et dans les parcs à conteneurs				
1.4.4.1	Organiser ou soutenir les initiatives visant à la sensibilisation à la réduction de la production de déchets à destination des écoles et du grand public	OUI	OUI	2020	
1.4.4.2	Promouvoir la généralisation de l'utilisation de gobelets réutilisables par les gestionnaires d'activités publiques de masse et lors des manifestations communales				
1.4.4.3	Rechercher, dans chaque village, un cultivateur qui accepterait le produit de la tonte des pelouses communales	NON	OUI	N+++	
1.4.4.4	Mener une réflexion quant aux possibilités de compostage des branches des particuliers	NON	NON	N+++	
1.4.5	Prendre le tournant de l'alimentation durable locale via la production, la transformation, la distribution d'une part et la consommation d'autre part				
1.4.5.1	Susciter le recours aux circuits courts dans les consommations des écoles de l'entité par l'intermédiaire des formations	OUI	OUI	2020	
1.4.5.2	Soutenir le projet de l'ASBL Solidairement sur le potentiel de consommation de produits locaux dans les cantines virtonnaise	OUI	OUI	2020	
1.4.5.3	Collaborer avec les services du Parc Naturel de Gaume pour l'installation de producteurs maraîchers	NON	NON	N+++	
1.4.5.4	Soutenir le Parc Naturel de Gaume pour l'implantation de la légumerie	NON	NON	N+++	
<b>1.4.5.5</b>	<b>Adhérer au projet « Greendeal » de la Région wallonne</b>				<b>Terminé</b>

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.4.4	Diminuer la masse des déchets produits, dans les poubelles et dans les parcs à conteneurs		
1.4.4.1	Organiser ou soutenir les initiatives visant à la sensibilisation à la réduction de la production de déchets à destination des écoles et du grand public		Action déjà en cours, telles que "Consom'acteur" en 2019
1.4.4.2	Promouvoir la généralisation de l'utilisation de gobelets réutilisables par les gestionnaires d'activités publiques de masse et lors des manifestations communales		
1.4.4.3	Rechercher, dans chaque village, un cultivateur qui accepterait le produit de la tonte des pelouses communales		
1.4.4.4	Mener une réflexion quant aux possibilités de compostage des branches des particuliers		
1.4.5	Prendre le tournant de l'alimentation durable locale via la production, la transformation, la distribution d'une part et la consommation d'autre part		
1.4.5.1	Susciter le recours aux circuits courts dans les consommations des écoles de l'entité par l'intermédiaire des formations		L'opération "ma commune en transition" se terminera en octobre 2020, ne pas oublier de prévoir du budget. Lié à des subsides
1.4.5.2	Soutenir le projet de l'ASBL Solidairement sur le potentiel de consommation de produits locaux dans les cantines virtonnaise		
1.4.5.3	Collaborer avec les services du Parc Naturel de Gaume pour l'installation de producteurs maraîchers		
1.4.5.4	Soutenir le Parc Naturel de Gaume pour l'implantation de la légumerie		
<b>1.4.5.5</b>	<b>Adhérer au projet « Greendeal » de la Région wallonne</b>		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.4.6	Permettre à chaque type d'usager de circuler librement et en sécurité dans Virton dans une logique de réseaux (piéton, cycliste et véhicule à moteur) constituant chacun un continuum de circulation	Annie Goffin	
1.4.6.1	Libérer les trottoirs des véhicules : - par des marquages au sol réglementant le parcage - par la vérification du respect des règles par l'agent sanctionnateur	Annie Goffin	
1.4.6.2	Mener ou faire mener une étude diagnostique sur la situation particulière des abords des écoles	Annie Goffin	
1.4.6.3	Poursuivre le programme de développement des voies dites « lentes », en site propre	Annie Goffin	
1.4.6.4	Installer une signalétique spécifique aux réseaux piéton et cycliste	Annie Goffin	
1.4.6.5	Compléter les voies lentes en sites propres par des aménagements spécifiques en cas de cohabitation obligatoire entre piétons, cyclistes et véhicules à moteur (marquages divers, SUL...)	Annie Goffin	
1.4.6.6	Installer les autocollants ad hoc sur les panneaux routiers F45b (impasse) lorsque l'impasse ne concerne en fait que les véhicules à moteur	Annie Goffin	
1.4.6.7	Adapter l'aménagement urbain en faveur des piétons et de l'usage des vélos et vélos électriques lors de la réfection des voiries et de l'espace public	Annie Goffin	
1.4.6.8	Promouvoir les modes de déplacement doux notamment à destination des élèves et du personnel scolaire	Annie Goffin	
1.4.7.	Faciliter le déplacement des habitants à partir du territoire communal	Annie Goffin	
1.4.7.1	Adhérer au « rezo pouce » d'autostop au quotidien	Annie Goffin	
1.4.7.2	Inciter les habitants au co-voiturage via l'information des services et initiatives existant	Annie Goffin	
1.4.7.3	Réserver des places pour les « rendez-vous » et les taxis au centre-ville	Annie Goffin	
1.4.7.4	Étudier la possibilité de disposer de voitures et de vélos électriques partagés sur le territoire de Virton	Annie Goffin	
1.4.7.5	Informar la population et les touristes des possibilités de déplacements par train et bus au départ du grand-Virton	Annie Goffin	
1.4.7.6	Poursuivre le lobbying et la vigilance à l'égard de tout ce qui touche à la gare et au transport par bus	Annie Goffin	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.4.6	Permettre à chaque type d'usager de circuler librement et en sécurité dans Virton dans une logique de réseaux (piéton, cycliste et véhicule à moteur) constituant chacun un continuum de circulation				
1.4.6.1	Libérer les trottoirs des véhicules : - par des marquages au sol réglementant le parage - par la vérification du respect des règles par l'agent sanctionnateur				
1.4.6.2	Mener ou faire mener une étude diagnostique sur la situation particulière des abords des écoles				
1.4.6.3	Poursuivre le programme de développement des voies dites « lentes », en site propre				
1.4.6.4	Installer une signalétique spécifique aux réseaux piéton et cycliste				
1.4.6.5	Compléter les voies lentes en sites propres par des aménagements spécifiques en cas de cohabitation obligatoire entre piétons, cyclistes et véhicules à moteur (marquages divers, SUL...)				
1.4.6.6	Installer les autocollants ad hoc sur les panneaux routiers F45b (impasse) lorsque l'impasse ne concerne en fait que les véhicules à moteur				
1.4.6.7	Adapter l'aménagement urbain en faveur des piétons et de l'usage des vélos et vélos électriques lors de la réfection des voiries et de l'espace public				
1.4.6.8	Promouvoir les modes de déplacement doux notamment à destination des élèves et du personnel scolaire				
1.4.7.	Faciliter le déplacement des habitants à partir du territoire communal				
1.4.7.1	Adhérer au « rezo pouce » d'autostop au quotidien				
1.4.7.2	Inciter les habitants au co-voiturage via l'information des services et initiatives existant				
1.4.7.3	Réserver des places pour les « rendez-vous » et les taxis au centre-ville				
1.4.7.4	Étudier la possibilité de disposer de voitures et de vélos électriques partagés sur le territoire de Virton				
1.4.7.5	Informar la population et les touristes des possibilités de déplacements par train et bus au départ du grand-Virton				
1.4.7.6	Poursuivre le lobbying et la vigilance à l'égard de tout ce qui touche à la gare et au transport par bus				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.4.6	Permettre à chaque type d'usager de circuler librement et en sécurité dans Virton dans une logique de réseaux (piéton, cycliste et véhicule à moteur) constituant chacun un continuum de circulation		
1.4.6.1	Libérer les trottoirs des véhicules : - par des marquages au sol réglementant le parcage - par la vérification du respect des règles par l'agent sanctionnateur		
1.4.6.2	Mener ou faire mener une étude diagnostique sur la situation particulière des abords des écoles		
1.4.6.3	Poursuivre le programme de développement des voies dites « lentes », en site propre		
1.4.6.4	Installer une signalétique spécifique aux réseaux piéton et cycliste		
1.4.6.5	Compléter les voies lentes en sites propres par des aménagements spécifiques en cas de cohabitation obligatoire entre piétons, cyclistes et véhicules à moteur (marquages divers, SUL...)		
1.4.6.6	Installer les autocollants ad hoc sur les panneaux routiers F45b (impasse) lorsque l'impasse ne concerne en fait que les véhicules à moteur		
1.4.6.7	Adapter l'aménagement urbain en faveur des piétons et de l'usage des vélos et vélos électriques lors de la réfection des voiries et de l'espace public		
1.4.6.8	Promouvoir les modes de déplacement doux notamment à destination des élèves et du personnel scolaire		
1.4.7.	Faciliter le déplacement des habitants à partir du territoire communal		
1.4.7.1	Adhérer au « rezo pouce » d'autostop au quotidien		
1.4.7.2	Inciter les habitants au co-voiturage via l'information des services et initiatives existant		
1.4.7.3	Réserver des places pour les « rendez-vous » et les taxis au centre-ville		
1.4.7.4	Étudier la possibilité de disposer de voitures et de vélos électriques partagés sur le territoire de Virton		
1.4.7.5	Informar la population et les touristes des possibilités de déplacements par train et bus au départ du grand-Virton		
1.4.7.6	Poursuivre le lobbying et la vigilance à l'égard de tout ce qui touche à la gare et au transport par bus		



NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.5	<b>[MODERNITE/ FRACTURE NUMERIQUE] Être une commune moderne qui organise ses services à la population via l'usage accru du numérique tout en combattant la fracture numérique</b>		
1.5.1	Développer une smartcity	Alain Claudot	
1.5.1.1	Améliorer la couverture 4G/Wifi public dans le Centre-Ville de Virton	Alain Claudot	Informatique
1.5.2	Communiquer avec la population au moyen d'outils numériques disponibles pour tout qui souhaitera les utiliser	Alain Claudot	
1.5.2.1	Création, via une convention avec la plateforme Idelux, d'un partenariat avec un opérateur de type "betterstreet"	Alain Claudot	Informatique
1.5.2.2	Procéder au recrutement d'un agent en charge de la communication de l'administration communale	François Culot	Personnel
1.5.2.3	Mener une réflexion à propos de l'aspect visuel du nouveau site internet	Alain Claudot	Informatique
1.5.2.4	Réaliser la refonte du site internet de l'Administration Communale	Alain Claudot	à définir
1.5.2.5	Intégrer les services en ligne aux citoyens sur le nouveau site internet de l'Administration Communale	Alain Claudot	à définir
1.5.2.6	Adhérer à une convention avec un prestataire de service en vue de mettre en place une plateforme de participation citoyenne	Alain Claudot	Informatique
1.5.3.	Réduire la fracture numérique	Nathalie Van de Woestyne	
1.5.3.1	Proposer des formations à l'utilisation des technologies numériques au sein de l'Espace Public Numérique	Nathalie Van de Woestyne	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
<b>1.5</b>	<b>[MODERNITE/ FRACTURE NUMERIQUE] Être une commune moderne qui organise ses services à la population via l'usage accru du numérique tout en combattant la fracture numérique</b>				
1.5.1	Développer une smartcity				
1.5.1.1	Améliorer la couverture 4G/Wifi public dans le Centre-Ville de Virton	OUI	OUI	2020	En cours
1.5.2	Communiquer avec la population au moyen d'outils numériques disponibles pour tout qui souhaitera les utiliser				
1.5.2.1	Création, via une convention avec la plateforme Idelux, d'un partenariat avec un opérateur de type "betterstreet"	OUI	OUI	2020	En cours
1.5.2.2	Procéder au recrutement d'un agent en charge de la communication de l'administration communale	OUI	OUI	2020	AVANT 1.2.3.3 1.4.3.12. 1.5.2.4 1.5.2.5 1.5.2.6 2.3.1.1
1.5.2.3	Mener une réflexion à propos de l'aspect visuel du nouveau site internet	OUI	OUI	2020	En cours APRES 2.2.2.1
1.5.2.4	Réaliser la refonte du site internet de l'Administration Communale	OUI	NON	2021	APRES 1.5.2.2. AVANT 1.8.4.1.
1.5.2.5	Intégrer les services en ligne aux citoyens sur le nouveau site internet de l'Administration Communale	OUI	NON	2021	APRES 1.5.2.2.
1.5.2.6	Adhérer à une convention avec un prestataire de service en vue de mettre en place une plateforme de participation citoyenne	NON	NON	N+++	APRES 1.5.2.2.
1.5.3.	Réduire la fracture numérique				
1.5.3.1	Proposer des formations à l'utilisation des technologies numériques au sein de l'Espace Public Numérique				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
<b>1.5</b>	<b>[MODERNITE/ FRACTURE NUMERIQUE] Être une commune moderne qui organise ses services à la population via l'usage accru du numérique tout en combattant la fracture numérique</b>		
1.5.1	Développer une smartcity		
1.5.1.1	Améliorer la couverture 4G/Wifi public dans le Centre-Ville de Virton	Action subsidiée dans le cadre de l'appel de projet WIFI4EU: 20000€	Prévoir un article budgétaire en 2020 car subsides UE
1.5.2	Communiquer avec la population au moyen d'outils numériques disponibles pour tout qui souhaitera les utiliser		
1.5.2.1	Création, via une convention avec la plateforme Idelux, d'un partenariat avec un opérateur de type "betterstreet"		
1.5.2.2	Procéder au recrutement d'un agent en charge de la communication de l'administration communale		
1.5.2.3	Mener une réflexion à propos de l'aspect visuel du nouveau site internet		Budget attribué, dépend de l'action 2.2.2.1. "création d'une nouvelle identité visuelle"
1.5.2.4	Réaliser la refonte du site internet de l'Administration Communale		budget 2019, ok si budget 2020
1.5.2.5	Intégrer les services en ligne aux citoyens sur le nouveau site internet de l'Administration Communale		
1.5.2.6	Adhérer à une convention avec un prestataire de service en vue de mettre en place une plateforme de participation citoyenne		
1.5.3.	Réduire la fracture numérique		
1.5.3.1	Proposer des formations à l'utilisation des technologies numériques au sein de l'Espace Public Numérique		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.6	<b>[INFRASTRUCTURE ET PATRIMOINE] Être une commune qui entretient et développe ses infrastructures et son patrimoine</b>		
1.6.1	Restaurer et entretenir le patrimoine	François Culot	
1.6.1.1	Restaurer le perron de l'hôtel de ville - PIC 2019-2021 Fiche n°5	François Culot	Attachée spécifique
1.6.1.2	Restaurer les escaliers de l'église de Ethe - PIC 2019-2021 - Fiche n°6	Vincent Wauthoz	Attachée spécifique
1.6.1.3	Commander la restauration des mosaïques endommagées: projet pluriannuel	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.6.2	Entretien et embellir les cimetières	Annie Goffin	
1.6.2.1	Créer une parcelle étoiles	Annie Goffin	Technique
1.6.2.2	Installer et mettre en usage les ossuaires	Annie Goffin	Technique
1.6.2.3	Recensement et état des lieux des tombes	Annie Goffin	Technique
1.6.2.4	Mise en valeur des monuments funéraires	Annie Goffin	Culture
1.6.2.5	Entretien et restaurer les monuments funéraires remarquables	Annie Goffin	Culture
1.6.2.6	Entretien et restaurer la Chapelle de Virton	Annie Goffin	Culture
1.6.2.7	Mise en valeur de la chapelle du cimetière de Virton	Annie Goffin	Culture
1.6.3	Soutenir la création d'un nouvel hôtel de police	Vincent Wauthoz	
1.6.3.1	Concrétiser l'installation du nouvel hôtel de police dans la Villa Sainte-Lucie	François Culot	Collège
1.6.4	<b>Améliorer les impétrants, les voiries et l'espace public (Partie du PIC)</b>	Vincent Wauthoz	
1.6.4.1	Poursuivre en vue de terminer le remplacement des raccordements en plomb au réseau de distribution d'eau	Vincent Wauthoz	Attachée spécifique
1.6.4.2	Entretien extraordinaire des voiries de Rabais PIC 2019-2021 - Fiche n° 10	Vincent Wauthoz	Attachée spécifique
1.6.4.3	Installer sur les compteurs généraux un système de relevé à distance	Vincent Wauthoz	Technique
1.6.4.4	Entretien des trottoirs rue Docteur Albert Hustin à Ethe - PIC 2019-2021 - Fiche n° 9	Vincent Wauthoz	Attachée spécifique
1.6.4.5	Entretien extraordinaire de la rue des Combattants à Virton PIC2019-2021 - Fiche projet n° 7	Vincent Wauthoz	Etude des Marchés
1.6.4.6	Modernisation de la place du village de Bleid/ Entretien extraordinaire du chemin de Signeux à Bleid/ PIC 2019-2021 - Fiche n° 14-15	Vincent Wauthoz	Etude des Marchés
1.6.4.7	Entretien extraordinaire de la rue Camille Barthélemy à Saint-Mard - PIC 2019-2021 - Fiche n° 12	Vincent Wauthoz	Attachée spécifique
1.6.4.8	Entretien extraordinaire rue Champs Bouton - Virton - PIC2019-2021 - Fiche n°13	Vincent Wauthoz	Attachée spécifique
1.6.4.9	Collaborer à la plate-forme Powalco, outil de concertation entre les gestionnaires de réseaux pour éviter les ouvertures à répétition de la voirie pour les travaux d'initiative communale	Vincent Wauthoz	Technique
1.6.4.10	Surveiller les travaux d'impétrant via la plateforme POWALCO	Vincent Wauthoz	
1.6.4.11	Refaire les joints entre les pavés pour éviter le désherbage	Michel Themelin	Technique

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
<b>1.6</b>	<b>[INFRASTRUCTURE ET PATRIMOINE] Être une commune qui entretient et développe ses infrastructures et son patrimoine</b>				
1.6.1	Restaurer et entretenir le patrimoine				
1.6.1.1	Restaurer le perron de l'hôtel de ville - PIC 2019-2021 Fiche n°5				
1.6.1.2	Restaurer les escaliers de l'église de Ethe - PIC 2019-2021 - Fiche n°6				
1.6.1.3	Commander la restauration des mosaïques endommagées: projet pluriannuel	OUI	NON	N+++	
1.6.2	Entretien et embellir les cimetières				
1.6.2.1	Créer une parcelle étoiles	OUI	OUI	2020	
1.6.2.2	Installer et mettre en usage les ossuaires	OUI	OUI	2020	
1.6.2.3	Recensement et état des lieux des tombes	OUI	OUI	2021	
1.6.2.4	Mise en valeur des monuments funéraires	OUI	NON	2021	
1.6.2.5	Entretien et restaurer les monuments funéraires remarquables	NON	NON	N+++	
1.6.2.6	Entretien et restaurer la Chapelle de Virton	NON	NON	N+++	
1.6.2.7	Mise en valeur de la chapelle du cimetière de Virton	NON	NON	N+++	
1.6.3	Soutenir la création d'un nouvel hôtel de police				
1.6.3.1	Concrétiser l'installation du nouvel hôtel de police dans la Villa Sainte-Lucie				
1.6.4	Améliorer les impétrants, les voiries et l'espace public (Partie du PIC)				
1.6.4.1	Poursuivre en vue de terminer le remplacement des raccordements en plomb au réseau de distribution d'eau	OUI	OUI	2020	
1.6.4.2	Entretien extraordinaire des voiries de Rabais PIC 2019-2021 - Fiche n° 10				
1.6.4.3	Installer sur les compteurs généraux un système de relevé à distance	NON	OUI	2020	
1.6.4.4	Entretien des trottoirs rue Docteur Albert Hustin à Ethe - PIC 2019-2021 - Fiche n° 9				
1.6.4.5	Entretien extraordinaire de la rue des Combattants à Virton PIC2019-2021 - Fiche projet n° 7				
1.6.4.6	Modernisation de la place du village de Bleid/ Entretien extraordinaire du chemin de Signeux à Bleid/ PIC 2019-2021 - Fiche n° 14-15				
1.6.4.7	Entretien extraordinaire de la rue Camille Barthélemy à Saint-Mard - PIC 2019-2021 - Fiche n° 12				
1.6.4.8	Entretien extraordinaire rue Champs Bouton - Virton - PIC2019-2021 - Fiche n°13				
1.6.4.9	Collaborer à la plate-forme Powalco, outil de concertation entre les gestionnaires de réseaux pour éviter les ouvertures à répétition de la voirie pour les travaux d'initiative communale	NON	OUI	2021	
1.6.4.10	Surveiller les travaux d'impétrant via la plateforme POWALCO	NON	NON	N+++	
1.6.4.11	Refaire les joints entre les pavés pour éviter le désherbage	NON	NON	N+++	

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.6	<b>[INFRASTRUCTURE ET PATRIMOINE] Être une commune qui entretient et développe ses infrastructures et son patrimoine</b>		
1.6.1	Restaurer et entretenir le patrimoine		
1.6.1.1	Restaurer le perron de l'hôtel de ville - PIC 2019-2021 Fiche n°5		
1.6.1.2	Restaurer les escaliers de l'église de Ethe - PIC 2019-2021 - Fiche n°6		
1.6.1.3	Commander la restauration des mosaïques endommagées: projet pluriannuel		
1.6.2	Entretien et embellir les cimetières		
1.6.2.1	Créer une parcelle étoiles	Mise en conformité du cimetière de Virton	
1.6.2.2	Installer et mettre en usage les ossuaires		
1.6.2.3	Recensement et état des lieux des tombes		
1.6.2.4	Mise en valeur des monuments funéraires		
1.6.2.5	Entretien et restaurer les monuments funéraires remarquables		
1.6.2.6	Entretien et restaurer la Chapelle de Virton		
1.6.2.7	Mise en valeur de la chapelle du cimetière de Virton		
1.6.3	Soutenir la création d'un nouvel hôtel de police		
1.6.3.1	Concrétiser l'installation du nouvel hôtel de police dans la Villa Sainte-Lucie		
1.6.4	<b>Améliorer les impétrants, les voiries et l'espace public (Partie du PIC)</b>		
1.6.4.1	Poursuivre en vue de terminer le remplacement des raccordements en plomb au réseau de distribution d'eau		
1.6.4.2	Entretien extraordinaire des voiries de Rabais PIC 2019-2021 - Fiche n° 10	Refaire les voiries de Rabais selon les engagements pris	
1.6.4.3	Installer sur les compteurs généraux un système de relevé à distance		ok pour 2020 si budget
1.6.4.4	Entretien des trottoirs rue Docteur Albert Hustin à Ethe - PIC 2019-2021 - Fiche n° 9	Réorganiser l'espace public de la traversée d'Ethe en collaboration avec le Plan d'investissement de la Région	
1.6.4.5	Entretien extraordinaire de la rue des Combattants à Virton PIC2019-2021 - Fiche projet n° 7	Réorganiser l'espace public de la rue Maréchal Foch en collaboration avec le Plan d'investissement de la Région	
1.6.4.6	Modernisation de la place du village de Bleid/ Entretien extraordinaire du chemin de Signeux à Bleid/ PIC 2019-2021 - Fiche n° 14-15		
1.6.4.7	Entretien extraordinaire de la rue Camille Barthélemy à Saint-Mard - PIC 2019-2021 - Fiche n° 12		
1.6.4.8	Entretien extraordinaire rue Champs Bouton - Virton - PIC2019-2021 - Fiche n°13		
1.6.4.9	Collaborer à la plate-forme Powalco, outil de concertation entre les gestionnaires de réseaux pour éviter les ouvertures à répétition de la voirie pour les travaux d'initiative communale		Ok pour 2021 si budget
1.6.4.10	Surveiller les travaux d'impétrant via la plateforme POWALCO		
1.6.4.11	Refaire les joints entre les pavés pour éviter le désherbage		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.7	<b>[EMANCIPATION/SPORT/ECOLE/CULTURE] Être une commune qui promeut l'émancipation de toutes et tous, sachant que l'émancipation passe notamment par la reconnaissance, l'école, le savoir, la culture et le sport</b>		
1.7.1	Assurer un accueil du temps libre des enfants, de qualité et accessible à tous	Annie Goffin	
1.7.1.1	Améliorer le fonctionnement interne du service en aménageant des plages de travail commune avec la section accueil extra-scolaire	Annie Goffin	ATL/Extra-scolaire
1.7.1.2	Prévoir une réflexion sur le transport des enfants dans le cadre des activités scolaires et extra-scolaires	Annie Goffin	ATL/Extra-scolaire
1.7.1.3	Communiquer une information aux parents sur l'offre temps libre existante via une brochure et/ou sur le site internet	Annie Goffin	Dpt Socio-Cult/Bien-Etre
1.7.1.4	Rationaliser les moyens humains disponibles en vue d'étendre l'offre de places aux différentes périodes de vacances scolaires	Annie Goffin	ATL/Extra-scolaire
1.7.1.5	Étendre l'offre des places durant les périodes de vacances avec des personnes qualifiées pour ajuster l'offre aux besoins des parents	Annie Goffin	ATL/Extra-scolaire
1.7.2	Assurer un accueil extra-scolaire, de qualité et accessible à tous	Annie Goffin	
1.7.2.1	Recourir systématiquement à l'ASBL Promemploi pour respecter les normes d'encadrement quel que soit le réseau ainsi que pour les remplacements d'urgence	Annie Goffin	ATL/Extra-scolaire
1.7.2.2	Étudier l'opportunité de devenir opérateur de l'accueil extra-scolaire	Annie Goffin	ATL/Extra-scolaire
1.7.2.3	Avoir une accueillante communale mobile disponible en soutien à tous les réseaux afin de répondre aux normes d'encadrement prescrites par l'ONE	Annie Goffin	Personnel
1.7.2.4	Mettre à disposition des moyens logistiques pour le soutien scolaire aux enfants en difficulté, en collaboration avec le département pédagogique de la HERS	Michel Themelin	ATL/Extra-scolaire
1.7.2.5	Adopter une ligne de conduite en vue d'uniformiser le coût de l'accueil extra-scolaire pour les parents de tous les réseaux confondus	Annie Goffin	ATL/Extra-scolaire
1.7.2.6	Suite à l'état des lieux transmis à OEJAJ*: sécuriser et uniformiser le statut des accueillantes, quel que soit le réseau, pour évoluer vers plus de professionnalisme par la formation	Annie Goffin	ATL/Extra-scolaire

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
<b>1.7</b>	<b>[EMANCIPATION/SPORT/ECOLE/CULTURE] Être une commune qui promeut l'émancipation de toutes et tous, sachant que l'émancipation passe notamment par la reconnaissance, l'école, le savoir, la culture et le sport</b>				
1.7.1	Assurer un accueil du temps libre des enfants, de qualité et accessible à tous				
1.7.1.1	Améliorer le fonctionnement interne du service en aménageant des plages de travail commune avec la section accueil extra-scolaire	OUI	OUI	2019	
1.7.1.2	Prévoir une réflexion sur le transport des enfants dans le cadre des activités scolaires et extra-scolaires	OUI	OUI	2020	
1.7.1.3	Communiquer une information aux parents sur l'offre temps libre existante via une brochure et/ou sur le site internet	OUI	OUI	2020	
1.7.1.4	Rationaliser les moyens humains disponibles en vue d'étendre l'offre de places aux différentes périodes de vacances scolaires	NON	OUI	2021	AVANT 1.7.1.5.
1.7.1.5	Étendre l'offre des places durant les périodes de vacances avec des personnes qualifiées pour ajuster l'offre aux besoins des parents	NON	OUI	N+++	APRES 1.7.1.4.
1.7.2	Assurer un accueil extra-scolaire, de qualité et accessible à tous				
1.7.2.1	Recourir systématiquement à l'ASBL Promemploi pour respecter les normes d'encadrement quel que soit le réseau ainsi que pour les remplacements d'urgence	NON	OUI	2020	
1.7.2.2	Étudier l'opportunité de devenir opérateur de l'accueil extra-scolaire	OUI	OUI	2020	AVANT 1.7.2.5. 1.7.2.6.
1.7.2.3	Avoir une accueillante communale mobile disponible en soutien à tous les réseaux afin de répondre aux normes d'encadrement prescrites par l'ONE	NON	OUI	2020	
1.7.2.4	Mettre à disposition des moyens logistiques pour le soutien scolaire aux enfants en difficulté, en collaboration avec le département pédagogique de la HERS	OUI	OUI	2020	
1.7.2.5	Adopter une ligne de conduite en vue d'uniformiser le coût de l'accueil extra-scolaire pour les parents de tous les réseaux confondus	OUI	OUI	2020	APRES 1.7.2.2.
1.7.2.6	Suite à l'état des lieux transmis à OEJAJ*: sécuriser et uniformiser le statut des accueillantes, quel que soit le réseau, pour évoluer vers plus de professionnalisme par la formation	NON	OUI	2021	APRES 1.7.2.2.



NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
<b>1.7</b>	<b>[EMANCIPATION/SPORT/ECOLE/CULTURE] Être une commune qui promeut l'émancipation de toutes et tous, sachant que l'émancipation passe notamment par la reconnaissance, l'école, le savoir, la culture et le sport</b>		
1.7.1	Assurer un accueil du temps libre des enfants, de qualité et accessible à tous		
1.7.1.1	Améliorer le fonctionnement interne du service en aménageant des plages de travail commune avec la section accueil extra-scolaire		
1.7.1.2	Prévoir une réflexion sur le transport des enfants dans le cadre des activités scolaires et extra-scolaires		
1.7.1.3	Communiquer une information aux parents sur l'offre temps libre existante via une brochure et/ou sur le site internet		Budget: Frais de fonctionnement ATL
1.7.1.4	Rationaliser les moyens humains disponibles en vue d'étendre l'offre de plaines aux différentes périodes de vacances scolaires	*Uniformiser autant que possible les statuts des accueillantes extrascolaires afin qu'elles puissent servir de soutien lors des plaines de vacances dans le cadre de leur contrat de travail	
1.7.1.5	Etendre l'offre des plaines durant les périodes de vacances avec des personnes qualifiées pour ajuster l'offre aux besoins des parents		tributaire de l'uniformisation du statut des accueillantes (1.7.1.4)
1.7.2	Assurer un accueil extra-scolaire, de qualité et accessible à tous		
1.7.2.1	Recourir systématiquement à l'ASBL Promemploi pour respecter les normes d'encadrement quel que soit le réseau ainsi que pour les remplacements d'urgence		ok si budget en 2020
1.7.2.2	Etudier l'opportunité de devenir opérateur de l'accueil extra-scolaire		
1.7.2.3	Avoir une accueillante communale mobile disponible en soutien à tous les réseaux afin de répondre aux normes d'encadrement prescrites par l'ONE		ok pour 2020 si budget Prévoir un budget exercice ordinaire en 2021
1.7.2.4	Mettre à disposition des moyens logistiques pour le soutien scolaire aux enfants en difficulté, en collaboration avec le département pédagogique de la HERS		
1.7.2.5	Adopter une ligne de conduite en vue d'uniformiser le coût de l'accueil extra-scolaire pour les parents de tous les réseaux confondus		
1.7.2.6	Suite à l'état des lieux transmis à OEJAJ*: sécuriser et uniformiser le statut des accueillantes, quel que soit le réseau, pour évoluer vers plus de professionnalisme par la formation	*OEJAJ: Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse	*prérequis : devenir Opérateur de l'accueil ok pour 2021 si budget

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.7.3	Apporter un nouveau souffle à la culture dans la commune tout en veillant à ce que chacun puisse bénéficier d'une offre culturelle de qualité	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.3.1	Organiser le 750 <sup>e</sup> anniversaire de l'affranchissement de Virton en collaboration avec les associations	Nathalie Van de Woestyne/ échevin selon le thème	Culture
1.7.3.2	Accompagner le passage de la bibliothèque communale en catégorie 2	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.7.3.3	Susciter la pratique des boîtes à livres	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.7.3.4	Maintenir la gratuité de l'accès à la plupart des expositions de la Ville ou pratiquer un droit d'entrée démocratique	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.7.3.5	Renforcer l'attractivité de nos villages par la mise en valeur du patrimoine immatériel local	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.7.3.6	Repenser la place de la ludothèque pour plus d'accessibilité et de bénéficiaires	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.7.3.7	Mettre à jour les statuts de l'asbl Commission culturelle et création du comité de gestion du "Presbytère de Ruelle"	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.7.3.8	S'inscrire dans l'action mise en place par l'association « article 27 » permettant des tarifs réduits à certains publics	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.7.3.9	Organiser des stages créatifs innovants permettant d'attirer un public large	Nathalie Van de Woestyne	Culture
1.7.4.	Assurer un accueil de la petite enfance, de qualité et accessible à tous	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.4.1	Envisager diverses collaborations entre les acteurs concernés (crèches, accueillantes encadrées, accueillantes indépendantes)	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.4.2	Prendre en compte, pour mieux y répondre, des besoins particuliers (accueils ponctuels, familles monoparentales ou nombreuses...)	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.4.3	Susciter la collaboration des entreprises ou institutions privées et publiques pour la création de places d'accueil, en partenariat avec d'autres communes	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.	Centrer le rôle des écoles communales sur l'apprentissage et également sur l'intégration sociale et la citoyenneté	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.1	Mettre l'accent sur la maîtrise des fondamentaux en accord avec les programmes	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.2	Détecter les troubles de l'apprentissage	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.3	Apprendre à utiliser de manière responsable les nouvelles technologies	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.4	Susciter et aider au fonctionnement des associations de parents	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.5	Offrir dès le plus jeune âge l'apprentissage d'une seconde langue	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.6	Soutenir les équipes pédagogiques pour la mise en œuvre de leur plan de pilotage	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.7	Poursuivre la collaboration et le partenariat avec les écoles des autres réseaux et les associations locales	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.8	Apporter un soutien spécifique aux pratiques de pédagogie active	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.9	Impliquer les élèves dans des actions citoyennes	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.10	Améliorer l'enseignement artistique et sa visibilité	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.5.11	Mettre en valeur le patrimoine funéraire de personnes illustres (été solidaire)	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.6	Favoriser une participation active des jeunes	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.6.1	Soutenir et accompagner le travail entrepris par la Maison des Jeunes	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.6.2	Encourager les mouvements de jeunesse et les clubs des jeunes	Nathalie Van de Woestyne	
1.7.6.3	Mener une réflexion avec les acteurs jeunesse sur la pertinence de créer une « plate-forme jeunesse	Nathalie Van de Woestyne	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.7.3	Apporter un nouveau souffle à la culture dans la commune tout en veillant à ce que chacun puisse bénéficier d'une offre culturelle de qualité				
1.7.3.1	Organiser le 750 <sup>e</sup> anniversaire de l'affranchissement de Virton en collaboration avec les associations	OUI	NON		En cours
1.7.3.2	Accompagner le passage de la bibliothèque communale en catégorie 2	OUI	OUI	2020	
1.7.3.3	Susciter la pratique des boîtes à livres	OUI	OUI	2020	
1.7.3.4	Maintenir la gratuité de l'accès à la plupart des expositions de la Ville ou pratiquer un droit d'entrée démocratique	OUI	OUI	2020	
1.7.3.5	Renforcer l'attractivité de nos villages par la mise en valeur du patrimoine immatériel local	OUI	OUI	2020	
1.7.3.6	Repenser la place de la ludothèque pour plus d'accessibilité et de bénéficiaires	OUI	OUI	2020	
1.7.3.7	Mettre à jour les statuts de l'asbl Commission culturelle et création du comité de gestion du "Presbytère de Ruelle"	OUI	OUI	2020	
1.7.3.8	S'inscrire dans l'action mise en place par l'association « article 27 » permettant des tarifs réduits à certains publics	NON	OUI	2021	
1.7.3.9	Organiser des stages créatifs innovants permettant d'attirer un public large	NON	NON	N+++	
1.7.4.	Assurer un accueil de la petite enfance, de qualité et accessible à tous				
1.7.4.1	Envisager diverses collaborations entre les acteurs concernés (crèches, accueillantes encadrées, accueillantes indépendantes)				
1.7.4.2	Prendre en compte, pour mieux y répondre, des besoins particuliers (accueils ponctuels, familles monoparentales ou nombreuses...)				
1.7.4.3	Susciter la collaboration des entreprises ou institutions privées et publiques pour la création de places d'accueil, en partenariat avec d'autres communes				
1.7.5.	Centrer le rôle des écoles communales sur l'apprentissage et également sur l'intégration sociale et la citoyenneté				
1.7.5.1	Mettre l'accent sur la maîtrise des fondamentaux en accord avec les programmes				
1.7.5.2	Détecter les troubles de l'apprentissage				
1.7.5.3	Apprendre à utiliser de manière responsable les nouvelles technologies				
1.7.5.4	Susciter et aider au fonctionnement des associations de parents				
1.7.5.5	Offrir dès le plus jeune âge l'apprentissage d'une seconde langue				
1.7.5.6	Soutenir les équipes pédagogiques pour la mise en œuvre de leur plan de pilotage				
1.7.5.7	Poursuivre la collaboration et le partenariat avec les écoles des autres réseaux et les associations locales				
1.7.5.8	Apporter un soutien spécifique aux pratiques de pédagogie active				
1.7.5.9	Impliquer les élèves dans des actions citoyennes				
1.7.5.10	Améliorer l'enseignement artistique et sa visibilité				
1.7.5.11	Mettre en valeur le patrimoine funéraire de personnes illustres (été solidaire)				
1.7.6	Favoriser une participation active des jeunes				
1.7.6.1	Soutenir et accompagner le travail entrepris par la Maison des Jeunes				
1.7.6.2	Encourager les mouvements de jeunesse et les clubs des jeunes				
1.7.6.3	Mener une réflexion avec les acteurs jeunesse sur la pertinence de créer une « plate-forme jeunesse				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.7.3	Apporter un nouveau souffle à la culture dans la commune tout en veillant à ce que chacun puisse bénéficier d'une offre culturelle de qualité		
1.7.3.1	Organiser le 750 <sup>e</sup> anniversaire de l'affranchissement de Virton en collaboration avec les associations		
1.7.3.2	Accompagner le passage de la bibliothèque communale en catégorie 2	Voir le rapport de l'inspecteur de la FWB et ses recommandations	ok pour 2020 si budget
1.7.3.3	Susciter la pratique des boîtes à livres		ok pour 2020 si financé par le PCS
1.7.3.4	Maintenir la gratuité de l'accès à la plupart des expositions de la Ville ou pratiquer un droit d'entrée démocratique		
1.7.3.5	Renforcer l'attractivité de nos villages par la mise en valeur du patrimoine immatériel local		
1.7.3.6	Repenser la place de la ludothèque pour plus d'accessibilité et de bénéficiaires		
1.7.3.7	Mettre à jour les statuts de l'asbl Commission culturelle et création du comité de gestion du "Presbytère de Ruelle"		
1.7.3.8	S'inscrire dans l'action mise en place par l'association « article 27 » permettant des tarifs réduits à certains publics	Les partenaires doivent participer financièrement au dispositif Article 27 pour accéder aux actions et outils. Cette participation est calculée au prorata du nombre de tickets demandés.	
1.7.3.9	Organiser des stages créatifs innovants permettant d'attirer un public large		
1.7.4.	Assurer un accueil de la petite enfance, de qualité et accessible à tous		
1.7.4.1	Envisager diverses collaborations entre les acteurs concernés (crèches, accueillantes encadrées, accueillantes indépendantes)		
1.7.4.2	Prendre en compte, pour mieux y répondre, des besoins particuliers (accueils ponctuels, familles monoparentales ou nombreuses...)		
1.7.4.3	Susciter la collaboration des entreprises ou institutions privées et publiques pour la création de places d'accueil, en partenariat avec d'autres communes		
1.7.5.	Centrer le rôle des écoles communales sur l'apprentissage et également sur l'intégration sociale et la citoyenneté		
1.7.5.1	Mettre l'accent sur la maîtrise des fondamentaux en accord avec les programmes		
1.7.5.2	Détecter les troubles de l'apprentissage		
1.7.5.3	Apprendre à utiliser de manière responsable les nouvelles technologies		
1.7.5.4	Susciter et aider au fonctionnement des associations de parents		
1.7.5.5	Offrir dès le plus jeune âge l'apprentissage d'une seconde langue		
1.7.5.6	Soutenir les équipes pédagogiques pour la mise en œuvre de leur plan de pilotage		
1.7.5.7	Poursuivre la collaboration et le partenariat avec les écoles des autres réseaux et les associations locales		
1.7.5.8	Apporter un soutien spécifique aux pratiques de pédagogie active		
1.7.5.9	Impliquer les élèves dans des actions citoyennes		
1.7.5.10	Améliorer l'enseignement artistique et sa visibilité		
1.7.5.11	Mettre en valeur le patrimoine funéraire de personnes illustres (été solidaire)		
1.7.6	Favoriser une participation active des jeunes		
1.7.6.1	Soutenir et accompagner le travail entrepris par la Maison des Jeunes		
1.7.6.2	Encourager les mouvements de jeunesse et les clubs des jeunes		
1.7.6.3	Mener une réflexion avec les acteurs jeunesse sur la pertinence de créer une « plate-forme jeunesse		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.7.7	Faciliter l'accès au sport pour les filles et les garçons en offrant ou soutenant des infrastructures et un encadrement de qualité et en mettant l'accent sur l'éthique	Michel Themelin	
1.7.7.1	Créer un Centre sportif local (CSL) dans le cadre du décret	Michel Themelin	
1.7.7.2	Sensibiliser à l'importance de l'activité physique et du sport comme vecteur d'apprentissage, d'échanges interculturels et de mixité sociale	Michel Themelin	
1.7.7.3	Améliorer l'information concernant l'offre sportive communale auprès de la population et dans les écoles	Michel Themelin	
1.7.7.4	Soutenir le développement des clubs sportifs	Michel Themelin	
1.7.7.5	Encourager, pour les filles autant que pour les garçons, les initiatives visant la promotion de l'accès, de la découverte et de la pratique des différents sports	Michel Themelin	
1.7.7.6	Aider à la recherche de subsides « infrasport » pour la rénovation de certaines installations sportives des clubs ou la création d'espaces sport dans l'espace public	Michel Themelin	
1.7.7.7	Accroître l'utilisation du centre aquatique par la population et les écoles de Virton et des environs	Michel Themelin	
1.7.7.8	Construire une charte d'éthique sportive communale	Michel Themelin	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.7.7	Faciliter l'accès au sport pour les filles et les garçons en offrant ou soutenant des infrastructures et un encadrement de qualité et en mettant l'accent sur l'éthique				
1.7.7.1	Créer un Centre sportif local (CSL) dans le cadre du décret				
1.7.7.2	Sensibiliser à l'importance de l'activité physique et du sport comme vecteur d'apprentissage, d'échanges interculturels et de mixité sociale				
1.7.7.3	Améliorer l'information concernant l'offre sportive communale auprès de la population et dans les écoles				
1.7.7.4	Soutenir le développement des clubs sportifs				
1.7.7.5	Encourager, pour les filles autant que pour les garçons, les initiatives visant la promotion de l'accès, de la découverte et de la pratique des différents sports				
1.7.7.6	Aider à la recherche de subsides « infrasport » pour la rénovation de certaines installations sportives des clubs ou la création d'espaces sport dans l'espace public				
1.7.7.7	Accroître l'utilisation du centre aquatique par la population et les écoles de Virton et des environs				
1.7.7.8	Construire une charte d'éthique sportive communale				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.7.7	Faciliter l'accès au sport pour les filles et les garçons en offrant ou soutenant des infrastructures et un encadrement de qualité et en mettant l'accent sur l'éthique		
1.7.7.1	Créer un Centre sportif local (CSL) dans le cadre du décret		
1.7.7.2	Sensibiliser à l'importance de l'activité physique et du sport comme vecteur d'apprentissage, d'échanges interculturels et de mixité sociale		
1.7.7.3	Améliorer l'information concernant l'offre sportive communale auprès de la population et dans les écoles		
1.7.7.4	Soutenir le développement des clubs sportifs		
1.7.7.5	Encourager, pour les filles autant que pour les garçons, les initiatives visant la promotion de l'accès, de la découverte et de la pratique des différents sports		
1.7.7.6	Aider à la recherche de subsides « infrasport » pour la rénovation de certaines installations sportives des clubs ou la création d'espaces sport dans l'espace public		
1.7.7.7	Accroître l'utilisation du centre aquatique par la population et les écoles de Virton et des environs		
1.7.7.8	Construire une charte d'éthique sportive communale		

NR	Intitulé PST VIRTON 2018-2024	Mandataire responsable	Service responsable
1.8	<b>[POLITIQUE SOCIALE] Être une commune qui adapte ses politiques sociales en ne laissant personne au bord du chemin, en combinant une action vers tous les habitants et une action différenciée vers certains publics aux réalités ou besoins spécifiques.</b>		
1.8.1	Mettre en œuvre et coordonner le Plan de Cohésion Sociale et poursuivre les actions du Service Social	Nathalie Van de Woestyne	
1.8.1.1	PCS/ Action de coordination	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.2	PCS/ Action d'alphabétisation (Lire et Ecrire)	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.3	PCS/ Action 3: Formation préqualifiante (Tremplin Formation)	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.4	PCS/ Action 4: Formation professionnelle Qualifiante/ Aménagement des nouveaux locaux de la maison de l'emploi	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.5	PCS/ Action 5: Activité de soutien psychologique	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.6	PCS/ Action 6: Jardin Collectif	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.7	PCS/ Action 7: Incroyables Comestibles	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.8	PCS/ Action 8: Locomobile	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.9	PCS/ Action 9: Formation théorique au permis de conduire	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.10	PCS/ Action 10: Entretiens thérapeutiques	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.1.11	PCS/ Action 11: Ateliers de renforcement	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.2	Développer une politique sociale de qualité qui réponde aux enjeux de chaque génération (petite enfance, jeunesse, aînés)	Nathalie Van de Woestyne	
1.8.2.2	Octroyer un bon-cadeau de naissance	Nathalie Van de Woestyne	Etat Civil
1.8.2.1	Poursuivre le projet Senior Focus - Boîte à tartine des Aînés en synergie avec le CPAS	Nathalie Van de Woestyne	Aînés
1.8.2.6	Poursuivre les actions CAMPUS et Echec à l'échec	Nathalie Van de Woestyne	Affaires sociales
1.8.2.3	Remettre en place un Conseil communal consultatif des aînés	Nathalie Van de Woestyne	Aînés
1.8.2.4	Maintenir l'accueil des nouveaux habitants après la fin du programme PCS en cours	Nathalie Van de Woestyne	Dpt Socio-Cult/Bien-Etre
1.8.2.5	Fermeture provisoire du Centre d'Accueil de Jour avant redéploiement au sein du CPAS	Nathalie Van de Woestyne	CPAS
1.8.3	Renforcer les synergies entre les forces vives pour une politique et une action sociale positives et inclusives	Nathalie Van de Woestyne	
1.8.3.1	Assurer aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité aux lieux publics: Réparation de l'Ascenseur de l'Espace Cohésion/Vatelottes	Michel Themelin	Attachée spécifique
1.8.3.2	Installer les panneaux "Si tu prends ma place, prends mon handicap."	Nathalie Van de Woestyne	Affaires sociales
1.8.3.3	Mettre en place une plate-forme sociale via le volet "Coordination du PCS"	Nathalie Van de Woestyne	PCS
1.8.3.4	Assurer aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité aux lieux publics: aménager l'accès de la Biblionef	Michel Themelin	Attachée spécifique
1.8.3.5	Réserver une place à toutes les personnes à besoins spécifiques en collaboration avec les associations de Virton	Nathalie Van de Woestyne	Affaires sociales



NR	Intitulé	PST VIRTON 2018-2024	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.8	[POLITIQUE SOCIALE] Être une commune qui adapte ses politiques sociales en ne laissant personne au bord du chemin, en combinant une action vers tous les habitants et une action différenciée vers certains publics aux réalités ou besoins spécifiques.					
1.8.1	Mettre en œuvre et coordonner le Plan de Cohésion Sociale et poursuivre les actions du Service Social					
1.8.1.1	PCS/ Action de coordination					
1.8.1.2	PCS/ Action d'alphabétisation (Lire et Ecrire)					
1.8.1.3	PCS/ Action 3: Formation préqualifiante (Tremplin Formation)					
1.8.1.4	PCS/ Action 4: Formation professionnelle Qualifiante/ Aménagement des nouveaux locaux de la maison de l'emploi				2020	
1.8.1.5	PCS/ Action 5: Activité de soutien psychologique					
1.8.1.6	PCS/ Action 6: Jardin Collectif					
1.8.1.7	PCS/ Action 7: Incroyables Comestibles					
1.8.1.8	PCS/ Action 8: Locomobile		OUI	OUI		
1.8.1.9	PCS/ Action 9: Formation théorique au permis de conduire					
1.8.1.10	PCS/ Action 10: Entretiens thérapeutiques					
1.8.1.11	PCS/ Action 11: Ateliers de renforcement					
1.8.2	Développer une politique sociale de qualité qui réponde aux enjeux de chaque génération (petite enfance, jeunesse, aînés)					
1.8.2.2	Octroyer un bon-cadeau de naissance		OUI	OUI	2019/2020	En cours
1.8.2.1	Poursuivre le projet Senior Focus - Boîte à tartine des Aînés en synergie avec le CPAS		OUI	OUI	2020	En cours
1.8.2.6	Poursuivre les actions CAMPUS et Echec à l'échec		OUI	OUI	2020	En cours
1.8.2.3	Remettre en place un Conseil communal consultatif des aînés		OUI	OUI	2020	En cours
1.8.2.4	Maintenir l'accueil des nouveaux habitants après la fin du programme PCS en cours		OUI	OUI	2020	
1.8.2.5	Fermeture provisoire du Centre d'Accueil de Jour avant redéploiement au sein du CPAS					Terminé
1.8.3	Renforcer les synergies entre les forces vives pour une politique et une action sociale positives et inclusives					
1.8.3.1	Assurer aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité aux lieux publics: Réparation de l'Ascenseur de l'Espace Cohésion/Vatelottes		OUI	OUI	2019/2020	AVANT 2.2.4.1
1.8.3.2	Installer les panneaux "Si tu prends ma place, prends mon handicap."		OUI	OUI	2020	En cours
1.8.3.3	Mettre en place une plate-forme sociale via le volet "Coordination du PCS"		OUI	OUI	2020	
1.8.3.4	Assurer aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité aux lieux publics: aménager l'accès de la Biblionef		NON	NON	N+++	En cours
1.8.3.5	Réserver une place à toutes les personnes à besoins spécifiques en collaboration avec les associations de Virton		NON	NON	N+++	

NR	Intitulé	PST VIRTON 2018-2024	Description action	Remarques statut de l'action
1.8	[POLITIQUE SOCIALE] Être une commune qui adapte ses politiques sociales en ne laissant personne au bord du chemin, en combinant une action vers tous les habitants et une action différenciée vers certains publics aux réalités ou besoins spécifiques.			
1.8.1	Mettre en œuvre et coordonner le Plan de Cohésion Sociale et poursuivre les actions du Service Social			
1.8.1.1	PCS/ Action de coordination		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion Espace Cohésion</li> <li>• Bourse Win Win</li> <li>• Soirées jeux Troll N'Roll</li> <li>• Afterworking (rencontre entre asbl)</li> <li>• Calendrier mensuel</li> <li>• Gestion administrative et financière du Plan</li> <li>• Promotion des actions</li> </ul>	
1.8.1.2	PCS/ Action d'alphabétisation (Lire et Ecrire)			
1.8.1.3	PCS/ Action 3: Formation préqualifiante (Tremplin Formation)			
1.8.1.4	PCS/ Action 4: Formation professionnelle Qualifiante/ Aménagement des nouveaux locaux de la maison de l'emploi		Formation d'ouvrier en entretien du bâtiment	
1.8.1.5	PCS/ Action 5: Activité de soutien psychologique		Rencontre Alzheimer	
1.8.1.6	PCS/ Action 6: Jardin Collectif			
1.8.1.7	PCS/ Action 7: Incroyables Comestibles			
1.8.1.8	PCS/ Action 8: Locomobile			OK si Transfert financier hors PCS (Article budgétaire à créer hors PCS)
1.8.1.9	PCS/ Action 9: Formation théorique au permis de conduire			
1.8.1.10	PCS/ Action 10: Entretiens thérapeutiques			Sous réserve de validation Collège, Conseil et Gouvernement
1.8.1.11	PCS/ Action 11: Ateliers de renforcement			Sous réserve de validation Collège, Conseil et Gouvernement
1.8.2	Développer une politique sociale de qualité qui réponde aux enjeux de chaque génération (petite enfance, jeunesse, aînés)			
1.8.2.2	Octroyer un bon-cadeau de naissance			
1.8.2.1	Poursuivre le projet Senior Focus - Boîte à tartine des Aînés en synergie avec le CPAS			
1.8.2.6	Poursuivre les actions CAMPUS et Echec à l'échec		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAMPUS : +/- 10 000 euros</li> <li>• Echec à l'échec : +/- 2.000 euros</li> </ul>	(à recalculer en fonction de la demande en 2019) (à recalculer en fonction de la demande en 2019)
1.8.2.3	Remettre en place un Conseil communal consultatif des aînés			
1.8.2.4	Maintenir l'accueil des nouveaux habitants après la fin du programme PCS en cours			ok en 2020 - Article et budget à prévoir pour pérenniser en 2021
1.8.2.5	Fermeture provisoire du Centre d'Accueil de Jour avant redéploiement au sein du CPAS		*fermeture au 31/12/2019 actée par le Conseil	Action gérée CPAS
1.8.3	Renforcer les synergies entre les forces vives pour une politique et une action sociale positives et inclusives			
1.8.3.1	Assurer aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité aux lieux publics: Réparation de l'Ascenseur de l'Espace Cohésion/Vatelottes			Article budget 2019, ok si budget en 2020
1.8.3.2	Installer les panneaux "Si tu prends ma place, prends mon handicap."		10 panneaux par an offerts par le Lion's Club	
1.8.3.3	Mettre en place une plate-forme sociale via le volet "Coordination du PCS"			
1.8.3.4	Assurer aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité aux lieux publics: aménager l'accès de la Biblionef			
1.8.3.5	Réserver une place à toutes les personnes à besoins spécifiques en collaboration avec les associations de Virton			

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
1.8.4	Jouer un rôle en matière d'information en santé	Nathalie Van de Woestyne	
1.8.4.4	Poursuivre l'installation de défibrillateurs avec la formation	François Culot	Conseiller en prévention
1.8.4.3	Diffuser l'information relative aux formations aux premiers secours	Nathalie Van de Woestyne	Affaires sociales
1.8.4.1	Soutenir les infirmières et les sages-femmes dans l'organisation des soins à domicile en leur offrant plus de visibilité, notamment via le site internet	Nathalie Van de Woestyne	Affaires sociales
1.8.4.2	Promouvoir une alimentation saine par un soutien aux campagnes, animations et actions au sein de toutes les tranches de la population	Nathalie Van de Woestyne	Affaires sociales
1.8.5.	Renforcer les synergies entre les forces vives pour une politique et une action sociale positives et inclusives	Nathalie Van de Woestyne	
1.8.5.1	Mettre en place une plate-forme sociale	Nathalie Van de Woestyne	
1.8.5.2	Réserver une place à toutes les personnes à besoins spécifiques	Nathalie Van de Woestyne	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
1.8.4	Jouer un rôle en matière d'information en santé				
1.8.4.4	Poursuivre l'installation de défibrillateurs avec la formation	OUI	OUI	2020	En cours
1.8.4.3	Diffuser l'information relative aux formations aux premiers secours	OUI	OUI	2019	En cours
1.8.4.1	Soutenir les infirmières et les sages-femmes dans l'organisation des soins à domicile en leur offrant plus de visibilité, notamment via le site internet	OUI	OUI	2020	APRES 1.5.2.2. 1.5.2.4.
1.8.4.2	Promouvoir une alimentation saine par un soutien aux campagnes, animations et actions au sein de toutes les tranches de la population	NON	NON	N+++	
1.8.5.	Renforcer les synergies entre les forces vives pour une politique et une action sociale positives et inclusives				
1.8.5.1	Mettre en place une plate-forme sociale				
1.8.5.2	Réserver une place à toutes les personnes à besoins spécifiques				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
1.8.4	Jouer un rôle en matière d'information en santé		
1.8.4.4	Poursuivre l'installation de défibrillateurs avec la formation		
1.8.4.3	Diffuser l'information relative aux formations aux premiers secours		
1.8.4.1	Soutenir les infirmières et les sages-femmes dans l'organisation des soins à domicile en leur offrant plus de visibilité, notamment via le site internet		
1.8.4.2	Promouvoir une alimentation saine par un soutien aux campagnes, animations et actions au sein de toutes les tranches de la population		
1.8.5.	Renforcer les synergies entre les forces vives pour une politique et une action sociale positives et inclusives		
1.8.5.1	Mettre en place une plate-forme sociale		
1.8.5.2	Réserver une place à toutes les personnes à besoins spécifiques		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
<b>1.9</b>	<b>[LOGEMENT DIGNE] Être une commune qui garantit un accès au logement digne, adapté, salubre et de qualité</b>		
1.9.1	Augmenter le parc immobilier par la mise à disposition de surfaces	Vincent Wauthoz	
1.9.1.1	Collaborer activement au développement de la ZACC2 (zone du Collège): participer à l'étude du permis	Nicolas Schiltz Vincent Wauthoz	Urbanisme
1.9.1.2	Définir le projet de lotissement "Robievaux"	Vincent Wauthoz	Urbanisme
1.9.1.3	Aménager le lotissement "Robievaux"	Vincent Wauthoz	Urbanisme
1.9.1.4	Etudier le principe d'accès à la propriété via le mécanisme de type CLT (community land trust)	Nicolas Schiltz	Logement
1.9.2	Lutter contre les « marchands de sommeil »	François Culot	
1.9.2.1	Etudier, désigner en externe ou former en interne un agent constatateur en matière d'urbanisme et logement	Nicolas Schiltz	Personnel
1.9.2.2	Identifier les logements insalubres	Nicolas Schiltz	
1.9.2.3	Combattre les logements insalubres	Nicolas Schiltz	Logement
1.9.3	Lutter contre l'inoccupation d'immeubles	Nicolas Schiltz	
1.9.3.1	Mettre à jour le cadastre de la situation administrative des logements inoccupés	Nicolas Schiltz	Logement
1.9.3.2	Terminer les projets de logements communaux, notamment logement Baillet Latour en intégrant une réflexion quant à l'énergie durable	Michel Themelin	Technique
1.9.4	Assurer à la population l'accès aux informations concernant le logement	Nicolas Schiltz	
1.9.4.1	Repenser un service conjoint commune-cpas d'information sur le logement à destination du public	Nicolas Schiltz	
1.9.4.2	Collaborer avec le « guichet de l'énergie » de la Région wallonne	Nicolas Schiltz	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
<b>1.9</b>	<b>[LOGEMENT DIGNE] Être une commune qui garantit un accès au logement digne, adapté, salubre et de qualité</b>				
1.9.1	Augmenter le parc immobilier par la mise à disposition de surfaces				
1.9.1.1	Collaborer activement au développement de la ZACC2 (zone du Collège): participer à l'étude du permis	OUI	OUI	2020	en cours
1.9.1.2	Définir le projet de lotissement "Robievaux"	NON	OUI	N+++	En cours AVANT 1.9.1.2.
1.9.1.3	Aménager le lotissement "Robievaux"	NON	NON	N+++	APRES 1.9.1.1.
1.9.1.4	Etudier le principe d'accès à la propriété via le mécanisme de type CLT (community land trust)	NON	NON	N+++	
1.9.2	Lutter contre les « marchands de sommeil »				
1.9.2.1	Etudier, désigner en externe ou former en interne un agent constatateur en matière d'urbanisme et logement				
1.9.2.2	Identifier les logements insalubres	NON	NON	N+++	
1.9.2.3	Combattre les logements insalubres	NON	NON	N+++	
1.9.3	Lutter contre l'inoccupation d'immeubles				
1.9.3.1	Mettre à jour le cadastre de la situation administrative des logements inoccupés	OUI	OUI	2020	
1.9.3.2	Terminer les projets de logements communaux, notamment logement Baillet Latour en intégrant une réflexion quant à l'énergie durable	OUI	OUI	2020	
1.9.4	Assurer à la population l'accès aux informations concernant le logement				
1.9.4.1	Repenser un service conjoint commune-cpas d'information sur le logement à destination du public				
1.9.4.2	Collaborer avec le « guichet de l'énergie » de la Région wallonne				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
<b>1.9</b>	<b>[LOGEMENT DIGNE] Être une commune qui garantit un accès au logement digne, adapté, salubre et de qualité</b>		
1.9.1	Augmenter le parc immobilier par la mise à disposition de surfaces		
1.9.1.1	Collaborer activement au développement de la ZACC2 (zone du Collège): participer à l'étude du permis		
1.9.1.2	Définir le projet de lotissement "Robievaux"		
1.9.1.3	Aménager le lotissement "Robievaux"		
1.9.1.4	Etudier le principe d'accès à la propriété via le mécanisme de type CLT (community land trust)		
1.9.2	Lutter contre les « marchands de sommeil »		
1.9.2.1	Etudier, désigner en externe ou former en interne un agent constatateur en matière d'urbanisme et logement		
1.9.2.2	Identifier les logements insalubres		
1.9.2.3	Combattre les logements insalubres		
1.9.3	Lutter contre l'inoccupation d'immeubles		
1.9.3.1	Mettre à jour le cadastre de la situation administrative des logements inoccupés		
1.9.3.2	Terminer les projets de logements communaux, notamment logement Baillet Latour en intégrant une réflexion quant à l'énergie durable		
1.9.4	Assurer à la population l'accès aux informations concernant le logement		
1.9.4.1	Repenser un service conjoint commune-cpas d'information sur le logement à destination du public		
1.9.4.2	Collaborer avec le « guichet de l'énergie » de la Région wallonne		



NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
<b>1.10</b>	<b>[ECONOMIE] Être une commune qui revitalise l'économie locale</b>		
1.10.1	Revitaliser le commerce dans nos centres urbains et nos villages	Vincent Wauthoz	
1.10.1.1	Pour le site de Socolait, définir quelle partie du site doit être dédiée au Commerces	Vincent Wauthoz	ALD
1.10.1.2	Etablir une page en ligne reprenant l'ensemble des cellules vides	Vincent Wauthoz	ALD
1.10.1.3	Concevoir un règlement communal incitatif en matière de cellule commerciales vides	Vincent Wauthoz	ALD
1.10.1.4	Définir les catégories de commerces qui ont et auront leur place dans les centres urbains	Vincent Wauthoz	ALD
1.10.2	Soutenir l'économie locale par l'économie circulaire et l'économie collaborative à l'échelon communal	Annie Goffin	
1.10.2.1	Inciter la création d'un marché mensuel des producteurs	Annie Goffin	Environnement
1.10.2.2	Octroyer à chaque élève inscrit dans l'enseignement primaire et domicilié à Virton une prime à dépenser dans le commerce local en épis lorrains	Nathalie Van de Woestyne	Enseignement
1.10.2.3	Organiser une rencontre d'information avec les commerçant et organisations communales pour faire circuler la monnaie locale complémentaire l'épi lorrain	Annie Goffin	ALD
1.10.2.4	Distribuer les chèques cadeaux du personnel communal en épis	Annie Goffin	Personnel
1.10.2.5	En fonction du succès de l'action 1.10.2.2., inciter les principaux employeurs de Virton à distribuer le chèque cadeaux de fin d'année en épis.	Annie Goffin	ALD
1.10.2.6	Pérenniser l'activité de l'abattoir (voir description)	Michel Themelin	Technique
1.10.3	Prendre en compte des besoins de la société qui ne sont couverts ni par le marché ni par l'État	Nicolas Schiltz	
<b>1.10.3.1</b>	Suivre et participer à l'évolution du projet « territoire zéro chômeur de longue durée »	Nicolas Schiltz	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
<b>1.10</b>	<b>[ECONOMIE] Être une commune qui revitalise l'économie locale</b>				
1.10.1	Revitaliser le commerce dans nos centres urbains et nos villages				
1.10.1.1	Pour le site de Socolait, définir quelle partie du site doit être dédiée au Commerces	OUI	OUI	2020	
1.10.1.2	Etablir une page en ligne reprenant l'ensemble des cellules vides	OUI	OUI	2021	AVANT 1.10.1.3
1.10.1.3	Concevoir un règlement communal incitatif en matière de cellule commerciales vides	OUI	OUI	2021	APRES 1.10.1.2.
1.10.1.4	Définir les catégories de commerces qui ont et auront leur place dans les centres urbains	NON	OUI	N+++	AVANT 1.1.3.2.
1.10.2	Soutenir l'économie locale par l'économie circulaire et l'économie collaborative à l'échelon communal				
1.10.2.1	Inciter la création d'un marché mensuel des producteurs	OUI	OUI	2020	
1.10.2.2	Octroyer à chaque élève inscrit dans l'enseignement primaire et domicilié à Virton une prime à dépenser dans le commerce local en épis lorrains	OUI	OUI	2020	
1.10.2.3	Organiser une rencontre d'information avec les commerçant et organisations communales pour faire circuler la monnaie locale complémentaire l'épi lorrain	OUI	NON	2021	
1.10.2.4	Distribuer les chèques cadeaux du personnel communal en épis	NON	NON	N+++	
1.10.2.5	En fonction du succès de l'action 1.10.2.2., inciter les principaux employeurs de Virton à distribuer le chèque cadeaux de fin d'année en épis.	NON	NON	N+++	APRES 1.10.2.3.
1.10.2.6	Pérenniser l'activité de l'abattoir (voir description)	NON	NON	N+++	
1.10.3	Prendre en compte des besoins de la société qui ne sont couverts ni par le marché ni par l'État				
<b>1.10.3.1</b>	Suivre et participer à l'évolution du projet « territoire zéro chômeur de longue durée »				<b>Terminé</b>

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
<b>1.10</b>	<b>[ECONOMIE] Être une commune qui revitalise l'économie locale</b>		
1.10.1	Revitaliser le commerce dans nos centres urbains et nos villages		
1.10.1.1	Pour le site de Socolait, définir quelle partie du site doit être dédiée au Commerces		ok pour 2020 si budget
1.10.1.2	Etablir une page en ligne reprenant l'ensemble des cellules vides		
1.10.1.3	Concevoir un règlement communal incitatif en matière de cellule commerciales vides	Définition d'un règlement/taxes	tributaire de l'action 1.10.1.2. "Etablir une page en ligne reprenant l'ensemble des cellules commerciales vides
1.10.1.4	Définir les catégories de commerces qui ont et auront leur place dans les centres urbains		Prévoir un budget pour faire faire une étude
1.10.2	Soutenir l'économie locale par l'économie circulaire et l'économie collaborative à l'échelon communal		
1.10.2.1	Inciter la création d'un marché mensuel des producteurs		
1.10.2.2	Octroyer à chaque élève inscrit dans l'enseignement primaire et domicilié à Virton une prime à dépenser dans le commerce local en épis lorrains		
1.10.2.3	Organiser une rencontre d'information avec les commerçant et organisations communales pour faire circuler la monnaie locale complémentaire l'épi lorrain		
1.10.2.4	Distribuer les chèques cadeaux du personnel communal en épis		
1.10.2.5	En fonction du succès de l'action 1.10.2.2., inciter les principaux employeurs de Virton à distribuer le chèque cadeaux de fin d'année en épis.		dépend du succès de l'action 1.10.2.3. "organiser une rencontre avec les commerçants pour faire circulaire l'épi lorrain
1.10.2.6	Pérenniser l'activité de l'abattoir (voir description)	Engager un directeur indépendant avec une mission temporaire en vue d'analyser les pistes de développement de l'abattoir et de les mettre en œuvre	
1.10.3	Prendre en compte des besoins de la société qui ne sont couverts ni par le marché ni par l'État		
<b>1.10.3.1</b>	Suivre et participer à l'évolution du projet « territoire zéro chômeur de longue durée »		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
	<b>INTERNE</b>		
2.1	<b>[CONTINUITÉ SERVICE] Etre une commune qui assure et gère la continuité d'un service à l'avantage du citoyen</b>		
2.1.1	Mettre en place une démarche positive de collaboration entre le Collège communal et les différents services	François Culot	
2.1.1.1	Procéder au recrutement d'un agent centralisateur en charge de la communication de l'administration communale	François Culot	Personnel
2.1.1.2	Améliorer et simplifier la communication transversale entre le pouvoir politique et l'administration dans le respect du CDLD	François Culot	Direction Générale
2.1.1.3	Renforcer la formation des agents et des mandataires quant aux réalités du fonctionnement de l'appareil communal	François Culot	Personnel
2.1.1.4	Systematiser les contacts avec l'échevin pour examiner un projet de délibération	François Culot	Direction Générale
2.1.1.5	Prendre des décisions justes et motivées, basées sur le règlement. Lorsque le Collège ne suit pas un projet de délibération, faire preuve de proactivité et contacter l'échevin pour obtenir les informations nécessaires	Selon le thème	Service demandeur
2.1.2.	Valoriser les compétences et les connaissances disponibles à l'intérieur de l'administration communale	François Culot	
2.1.3.	Moderniser le processus de recrutement pour avoir des agents épanouis qui correspondent aux attentes du service à rendre	François Culot	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
	<b>INTERNE</b>				
2.1	<b>[CONTINUITE SERVICE] Etre une commune qui assure et gère la continuité d'un service à l'avantage du citoyen</b>				
2.1.1	Mettre en place une démarche positive de collaboration entre le Collège communal et les différents services				
2.1.1.1	Procéder au recrutement d'un agent centralisateur en charge de la communication de l'administration communale	OUI	OUI	2020	
2.1.1.2	Améliorer et simplifier la communication transversale entre le pouvoir politique et l'administration dans le respect du CDLD	OUI	OUI	2019	En cours
2.1.1.3	Renforcer la formation des agents et des mandataires quant aux réalités du fonctionnement de l'appareil communal	OUI	OUI	2020	
2.1.1.4	Systematiser les contacts avec l'échevin pour examiner un projet de délibération	OUI	NON	2021	
2.1.1.5	Prendre des décisions justes et motivées, basées sur le règlement. Lorsque le Collège ne suit pas un projet de délibération, faire preuve de proactivité et contacter l'échevin pour obtenir les informations nécessaires	NON	NON	N+++	
2.1.2.	Valoriser les compétences et les connaissances disponibles à l'intérieur de l'administration communale				
2.1.3.	Moderniser le processus de recrutement pour avoir des agents épanouis qui correspondent aux attentes du service à rendre				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
	<b>INTERNE</b>		
<b>2.1</b>	<b>[CONTINUITE SERVICE] Etre une commune qui assure et gère la continuité d'un service à l'avantage du citoyen</b>		
2.1.1	Mettre en place une démarche positive de collaboration entre le Collège communal et les différents services		
2.1.1.1	Procéder au recrutement d'un agent centralisateur en charge de la communication de l'administration communale	Synergie entre AC et CPAS/ Prévu au cadre/ cf action 1.5.2.2.	
2.1.1.2	Améliorer et simplifier la communication transversale entre le pouvoir politique et l'administration dans le respect du CDLD	Cette action renvoie à 2.2.1.1. "Poursuivre la réunion du comité de direction, après chaque séance de Collège, pour la diffusion d'informations, par la directrice générale"	Action déjà mise en place et couramment menée
2.1.1.3	Renforcer la formation des agents et des mandataires quant aux réalités du fonctionnement de l'appareil communal		
2.1.1.4	Systématiser les contacts avec l'échevin pour examiner un projet de délibération		
2.1.1.5	Prendre des décisions justes et motivées, basées sur le règlement. Lorsque le Collège ne suit pas un projet de délibération, faire preuve de proactivité et contacter l'échevin pour obtenir les informations nécessaires		
2.1.2.	Valoriser les compétences et les connaissances disponibles à l'intérieur de l'administration communale		
2.1.3.	Moderniser le processus de recrutement pour avoir des agents épanouis qui correspondent aux attentes du service à rendre		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
<b>2.2</b>	<b>[RESSOURCES HUMAINES] Etre une administration communale qui développe une gestion optimale de ses ressources humaines</b>		
2.2.1	Améliorer la communication interne	François Culot	
2.2.1.1	Poursuivre la réunion du comité de direction, après chaque séance de Collège, pour la diffusion d'informations par la directrice générale	François Culot	Direction Générale
2.2.1.2	Poursuivre l'organisation des réunions mensuelles du Comité de Direction	François Culot	Direction Générale
2.2.1.3	Poursuivre la tenue des comités de direction conjoints Ville-CPAS conformément aux dispositions légales	François Culot	Direction Générale
2.2.1.4	Mettre en place et poursuivre le développement d'outils de communication en collaboration avec le CODIR	François Culot	Personnel
2.2.2	Renforcer le sentiment d'appartenance au service public communal	François Culot	
2.2.2.1	Création d'une nouvelle identité visuelle	Alain Claudot	Informatique
2.2.2.2	Identifier les valeurs de l'Administration Communale et les véhiculer	François Culot	Personnel
2.2.2.3	Organiser des évènements communs pour l'ensemble du personnel communal et du CPAS	François Culot	
2.2.3	Poursuivre la formation continuée des agents	François Culot	
2.2.3.1	Optimaliser le plan de formation pluriannuel sur base de l'évaluation des agents et/ou des demandes des responsables de services	François Culot	Personnel
2.2.3.2	Former les agents aux techniques de la communication pour interagir de manière plus collaborative et pour sensibiliser davantage à une écoute basée sur la compréhension dans le respect des droits et devoirs de chacun et des obligations institutionnelles	François Culot	Personnel
2.2.3.3	Prévoir une offre de formation à des compétences en lien avec les projets du PST dans le cadre du plan de formation continuée	François Culot	Personnel
2.2.4	Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents	François Culot	
2.2.4.1	Mettre en place un nouvel agencement des bureaux	Vincent Wauthoz	CODIR
2.2.4.2	Favoriser un climat d'écoute et de confiance	François Culot	
2.2.5	Poursuivre l'organisation des recrutements pour des engagements objectifs, efficaces et efficaces	François Culot	
2.2.6	Poursuivre la réorganisation des services communaux en appliquant les recommandations des organismes extérieurs	François Culot	
2.2.6.1	Poursuivre l'application des recommandations des audits (KPMG, Province) + recommandations CESI et BSB Management consulting	François Culot	
2.2.6.2	Poursuivre l'application des recommandations des audits (KPMG, Province) par l'application du cadre et de l'organigramme	François Culot	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
<b>2.2</b>	<b>[RESSOURCES HUMAINES] Etre une administration communale qui développe une gestion optimale de ses ressources humaines</b>				
2.2.1	Améliorer la communication interne				
2.2.1.1	Poursuivre la réunion du comité de direction, après chaque séance de Collège, pour la diffusion d'informations par la directrice générale	OUI	OUI	2019	En cours
2.2.1.2	Poursuivre l'organisation des réunions mensuelles du Comité de Direction	OUI	OUI	2019	En cours
2.2.1.3	Poursuivre la tenue des comités de direction conjoints Ville-CPAS conformément aux dispositions légales	OUI	OUI	2019	En cours
2.2.1.4	Mettre en place et poursuivre le développement d'outils de communication en collaboration avec le CODIR	OUI	OUI	2020	
2.2.2	Renforcer le sentiment d'appartenance au service public communal				
2.2.2.1	Création d'une nouvelle identité visuelle	OUI	OUI	2020	AVANT 1.5.2.3.
2.2.2.2	Identifier les valeurs de l'Administration Communale et les véhiculer	OUI	OUI	2021	
2.2.2.3	Organiser des évènements communs pour l'ensemble du personnel communal et du CPAS	NON	NON	N+++	
2.2.3	Poursuivre la formation continuée des agents				
2.2.3.1	Optimaliser le plan de formation pluriannuel sur base de l'évaluation des agents et/ou des demandes des responsables de services	OUI	OUI	2020	En cours
2.2.3.2	Former les agents aux techniques de la communication pour interagir de manière plus collaborative et pour sensibiliser davantage à une écoute basée sur la compréhension dans le respect des droits et devoirs de chacun et des obligations institutionnelles	NON	NON	N+++	
2.2.3.3	Prévoir une offre de formation à des compétences en lien avec les projets du PST dans le cadre du plan de formation continuée	NON	NON	N+++	
2.2.4	Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents				
2.2.4.1	Mettre en place un nouvel agencement des bureaux	???	???	???	APRES 1.8.3.1
2.2.4.2	Favoriser un climat d'écoute et de confiance	???	???	???	
2.2.5	Poursuivre l'organisation des recrutements pour des engagements objectifs, efficaces et efficaces				
2.2.6	Poursuivre la réorganisation des services communaux en appliquant les recommandations des organismes extérieurs				
2.2.6.1	Poursuivre l'application des recommandations des audits (KPMG, Province) + recommandations CESI et BSB Management consulting				
2.2.6.2	Poursuivre l'application des recommandations des audits (KPMG, Province) par l'application du cadre et de l'organigramme				



NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
<b>2.2</b>	<b>[RESSOURCES HUMAINES] Etre une administration communale qui développe une gestion optimale de ses ressources humaines</b>		
2.2.1	Améliorer la communication interne		
2.2.1.1	Poursuivre la réunion du comité de direction, après chaque séance de Collège, pour la diffusion d'informations par la directrice générale		
2.2.1.2	Poursuivre l'organisation des réunions mensuelles du Comité de Direction		
2.2.1.3	Poursuivre la tenue des comités de direction conjoints Ville-CPAS conformément aux dispositions légales		
2.2.1.4	Mettre en place et poursuivre le développement d'outils de communication en collaboration avec le CODIR		
2.2.2	Renforcer le sentiment d'appartenance au service public communal		
2.2.2.1	Création d'une nouvelle identité visuelle		
2.2.2.2	Identifier les valeurs de l'Administration Communale et les véhiculer		
2.2.2.3	Organiser des évènements communs pour l'ensemble du personnel communal et du CPAS		
2.2.3	Poursuivre la formation continuée des agents		
2.2.3.1	Optimaliser le plan de formation pluriannuel sur base de l'évaluation des agents et/ou des demandes des responsables de services		
2.2.3.2	Former les agents aux techniques de la communication pour interagir de manière plus collaborative et pour sensibiliser davantage à une écoute basée sur la compréhension dans le respect des droits et devoirs de chacun et des obligations institutionnelles		
2.2.3.3	Prévoir une offre de formation à des compétences en lien avec les projets du PST dans le cadre du plan de formation continuée		
2.2.4	Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents		
2.2.4.1	Mettre en place un nouvel agencement des bureaux		
2.2.4.2	Favoriser un climat d'écoute et de confiance		
2.2.5	Poursuivre l'organisation des recrutements pour des engagements objectifs, efficaces et efficaces		
2.2.6	Poursuivre la réorganisation des services communaux en appliquant les recommandations des organismes extérieurs		
2.2.6.1	Poursuivre l'application des recommandations des audits (KPMG, Province) + recommandations CESI et BSB Management consulting		
2.2.6.2	Poursuivre l'application des recommandations des audits (KPMG, Province) par l'application du cadre et de l'organigramme		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
2.3	<b>[SERVICE/BESOINS POPULATION]Etre une administration communale centrée sur les besoins de la population</b>		
2.3.1	Améliorer l'accueil des habitants	François Culot	
2.3.1.1	Faire la promotion du site internet et établir un petit feuillet accessible téléchargeable sur le site de la ville	Alain Claudot	
2.3.1.2	Aménager le hall de l'Hôtel de Ville	Vincent Wauthoz	CODIR
2.3.1.3	Mener un réflexion sur le besoin d'organiser un service mobile administrativo-social cogéré par l'Administration communale et le CPAS à destination des citoyens les plus reclus du centre	François Culot	
2.3.1.4	Mener une réflexion après la mise en service du nouveau service internet et de ses applications sur la nécessité d'ajuster les horaires en tenant compte des besoins des habitants	François Culot	
2.3.2	Moderniser les services communaux	François Culot	
2.3.2.2	Faire un rapport annuel des procédures qui ont été simplifiées	François Culot	Direction Générale
2.3.2.3	Mettre à disposition des citoyens des service modernes comme des application numériques, notamment via le site internet (e-guichet, e-box, Betterstreet, smartcity,...)	Alain Claudot	Informatique
2.3.2.1	Modifier l'agencement et moderniser les bureaux	François Culot	CODIR
2.3.2.4	Ajuster les horaires des services en tenant compte des besoins suite à l'action 2.3.2.3. "Mettre à disposition des citoyens des service modernes comme des application numériques..."	François Culot	Personnel

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
<b>2.3</b>	<b>[SERVICE/BESOINS POPULATION]Etre une administration communale centrée sur les besoins de la population</b>				
2.3.1	Améliorer l'accueil des habitants				
2.3.1.1	Faire la promotion du site internet et établir un petit feuillet accessible téléchargeable sur le site de la ville	OUI	NON	2021	APRES 1.5.2.2.
2.3.1.2	Aménager le hall de l'Hôtel de Ville	???	???	N+++	APRES 1.8.3.1
2.3.1.3	Mener un réflexion sur le besoin d'organiser un service mobile administrativo-social cogéré par l'Administration communale et le CPAS à destination des citoyens les plus reculés du centre	NON	NON	N+++	APRES 2.3.2.3
2.3.1.4	Mener une réflexion après la mise en service du nouveau service internet et de ses applications sur la nécessité d'ajuster les horaires en tenant compte des besoins des habitants	NON	NON	N+++	APRES 2.3.2.3
2.3.2	Moderniser les services communaux				
2.3.2.2	Faire un rapport annuel des procédures qui ont été simplifiées	OUI	OUI	2020	
2.3.2.3	Mettre à disposition des citoyens des service modernes comme des application numériques, notamment via le site internet (e-guichet, e-box, Betterstreet, smartcity,...)	NON	OUI	2021	AVANT 2.3.1.3. 2.3.1.4. 2.3.2.4.
2.3.2.1	Modifier l'agencement et moderniser les bureaux	???	???		APRES 1.8.3.1
2.3.2.4	Ajuster les horaires des services en tenant compte des besoins suite à l'action 2.3.2.3. "Mettre à disposition des citoyens des service modernes comme des application numériques..."	NON	NON	N+++	APRES 2.3.2.3

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
<b>2.3</b>	<b>[SERVICE/BESOINS POPULATION]Etre une administration communale centrée sur les besoins de la population</b>		
2.3.1	Améliorer l'accueil des habitants		
2.3.1.1	Faire la promotion du site internet et établir un petit feuillet accessible téléchargeable sur le site de la ville		Tributaire de 1.5.2.2. Action qui nécessite le recrutement de l'agent de communication
2.3.1.2	Aménager le hall de l'Hôtel de Ville		
2.3.1.3	Mener une réflexion sur le besoin d'organiser un service mobile administrativo-social cogéré par l'Administration communale et le CPAS à destination des citoyens les plus reclus du centre		Action dépendant aussi de la mise en œuvre d'e-guichet, etc...
2.3.1.4	Mener une réflexion après la mise en service du nouveau service internet et de ses applications sur la nécessité d'ajuster les horaires en tenant compte des besoins des habitants		Action dépendant aussi de la mise en œuvre d'e-guichet, etc...
2.3.2	Moderniser les services communaux		
2.3.2.2	Faire un rapport annuel des procédures qui ont été simplifiées		
2.3.2.3	Mettre à disposition des citoyens des services modernes comme des applications numériques, notamment via le site internet (e-guichet, e-box, Betterstreet, smartcity,...)		Budget selon l'action
2.3.2.1	Modifier l'agencement et moderniser les bureaux		
2.3.2.4	Ajuster les horaires des services en tenant compte des besoins suite à l'action 2.3.2.3. "Mettre à disposition des citoyens des services modernes comme des applications numériques..."		

NR	Intitulé	Mandataire responsable	Service responsable
<b>2.4</b>	<b>[BONNE GOUVERNANCE] Etre une commune qui développe une gestion optimale, durable, rigoureuse et en toute transparence, de ses ressources</b>		
2.4.1	Continuer la structuration du service comptabilité et finance	Alain Claudot	
<b>2.4.1.1</b>	Mettre en place une procédure d'engagement des dépenses pour les cas d'urgence	Alain Claudot	Comptabilité
2.4.1.2	Relever les index à distance pour une meilleure planification de la redevance de l'eau	Vincent Wauthoz	Technique
2.4.2	Analyser et évaluer chaque projet, dès sa conception, sous l'angle de son impact environnemental et de son impact budgétaire sur son cycle de vie	Alain Claudot	
2.4.2.1	Concevoir un canevas de notice « impact budgétaire » à annexer aux notes adressées au Collège ou au Conseil	Alain Claudot	Comptabilité
2.4.2.2	Concevoir un canevas de notice "impact ODD" à annexer aux notes et décisions adressées au Collège ou au Conseil	Annie Goffin	Environnement
2.4.3	Poursuivre la réflexion sur l'externalisation de certains projets là où c'est possible	Alain Claudot	
2.4.3.1	Externaliser la gestion des gobelets réutilisables	Michel Themelin	Environnement
2.4.3.2	Envisager la location plutôt que l'achat de matériel	Alain Claudot	Service demandeur
2.4.3.3	Externaliser le travail d'inhumation des cimetières	Annie Goffin	Technique
2.4.3.4	Poursuivre l'externalisation de certains travaux lorsque c'est possible	Selon le thème	Technique
2.4.4	Assurer des recettes sans envisager de recourir davantage à l'impôt	Alain Claudot	
2.4.4.1	Bien appliquer les règlements taxes et redevance sur l'entièreté de l'assiette de taxation	Alain Claudot	Comptabilité
2.4.4.2	Actualiser régulièrement la base d'enrôlement (mise à jour du rôle pour tous les compteurs d'eau et les immondices)	Alain Claudot	Service finance
2.4.4.3	Intensifier la gestion efficace du contentieux	Alain Claudot	Service finance
2.4.4.4	Etudier et envisager les modalités pour la création d'une cellule subside	Alain Claudot	Comptabilité
2.4.4.5	Faire appel au mécénat	Selon le thème	Selon le thème
2.4.5	Maîtriser les dépenses en revisitant les pratiques	Alain Claudot	
2.4.5.1	Actualiser les marchés publics (assurances, contrats d'entretien...)	Alain Claudot	
2.4.5.2	Revoir les règlements administratifs plus chronophages qu'utiles	Alain Claudot	
2.4.5.3	Recourir aux achats de seconde main	Alain Claudot	
2.4.6	Mener une gestion active de la dette	Alain Claudot	
2.4.6.1	Renégocier les emprunts en cours	Alain Claudot	
2.4.6.2	Organiser une surveillance trimestrielle des taux	Alain Claudot	
2.4.6.3	Privilégier le recours aux emprunts pour les projets à rentabilité	Alain Claudot	
2.4.7	Octroyer les subsides de façon transparente et argumentée	Alain Claudot	
2.4.7.1	Établir un cadre et des procédures claires pour les subsides alloués par la commune	Alain Claudot	
2.4.7.2	Revoir structurellement les subsides alloués	Alain Claudot	

NR	Intitulé	Faisabilité Fin 2A	Faisabilité RH 2A	Échéance Faisabilité	Statut
<b>2.4</b>	<b>[BONNE GOUVERNANCE] Etre une commune qui développe une gestion optimale, durable, rigoureuse et en toute transparence, de ses ressources</b>				
2.4.1	Continuer la structuration du service comptabilité et finance				
<b>2.4.1.1</b>	Mettre en place une procédure d'engagement des dépenses pour les cas d'urgence	OUI	OUI	2019	<b>Terminé</b>
2.4.1.2	Relever les index à distance pour une meilleure planification de la redevance de l'eau	NON	NON	N+++	
2.4.2	Analyser et évaluer chaque projet, dès sa conception, sous l'angle de son impact environnemental et de son impact budgétaire sur son cycle de vie				
2.4.2.1	Concevoir un canevas de notice « impact budgétaire » à annexer aux notes adressées au Collège ou au Conseil	OUI	OUI	2020	
2.4.2.2	Concevoir un canevas de notice "impact ODD" à annexer aux notes et décisions adressées au Collège ou au Conseil	NON	NON	N+++	
2.4.3	Poursuivre la réflexion sur l'externalisation de certains projets là où c'est possible				
2.4.3.1	Externaliser la gestion des gobelets réutilisables	NON	NON	N+++	
2.4.3.2	Envisager la location plutôt que l'achat de matériel	????	???	???	
2.4.3.3	Externaliser le travail d'inhumation des cimetières	NON	NON	N+++	
2.4.3.4	Poursuivre l'externalisation de certains travaux lorsque c'est possible	NON	NON	N+++	
2.4.4	Assurer des recettes sans envisager de recourir davantage à l'impôt				
2.4.4.1	Bien appliquer les règlements taxes et redevance sur l'entièreté de l'assiette de taxation	OUI	OUI	2020	
2.4.4.2	Actualiser régulièrement la base d'enrôlement (mise à jour du rôle pour tous les compteurs d'eau et les immondices)				
2.4.4.3	Intensifier la gestion efficace du contentieux				
2.4.4.4	Etudier et envisager les modalités pour la création d'une cellule subsidie	OUI	OUI	2020	
2.4.4.5	Faire appel au mécénat				
2.4.5	Maîtriser les dépenses en revisitant les pratiques				
2.4.5.1	Actualiser les marchés publics (assurances, contrats d'entretien...)				
2.4.5.2	Revoir les règlements administratifs plus chronophages qu'utiles				
2.4.5.3	Recourir aux achats de seconde main				
2.4.6	Mener une gestion active de la dette				
2.4.6.1	Renégocier les emprunts en cours				
2.4.6.2	Organiser une surveillance trimestrielle des taux				
2.4.6.3	Privilégier le recours aux emprunts pour les projets à rentabilité				
2.4.7	Octroyer les subsides de façon transparente et argumentée				
2.4.7.1	Établir un cadre et des procédures claires pour les subsides alloués par la commune				
2.4.7.2	Revoir structurellement les subsides alloués				

NR	Intitulé	Description action	Remarques statut de l'action
<b>2.4</b>	<b>[BONNE GOUVERNANCE] Etre une commune qui développe une gestion optimale, durable, rigoureuse et en toute transparence, de ses ressources</b>		
2.4.1	Continuer la structuration du service comptabilité et finance		
<b>2.4.1.1</b>	Mettre en place une procédure d'engagement des dépenses pour les cas d'urgence		
2.4.1.2	Relever les index à distance pour une meilleure planification de la redevance de l'eau		
2.4.2	Analyser et évaluer chaque projet, dès sa conception, sous l'angle de son impact environnemental et de son impact budgétaire sur son cycle de vie		
2.4.2.1	Concevoir un canevas de notice « impact budgétaire » à annexer aux notes adressées au Collège ou au Conseil		
2.4.2.2	Concevoir un canevas de notice "impact ODD" à annexer aux notes et décisions adressées au Collège ou au Conseil		
2.4.3	Poursuivre la réflexion sur l'externalisation de certains projets là où c'est possible		
2.4.3.1	Externaliser la gestion des gobelets réutilisables		
2.4.3.2	Envisager la location plutôt que l'achat de matériel	Intégrer la réflexion à chaque nouvelle acquisition	
2.4.3.3	Externaliser le travail d'inhumation des cimetières		
2.4.3.4	Poursuivre l'externalisation de certains travaux lorsque c'est possible		
2.4.4	Assurer des recettes sans envisager de recourir davantage à l'impôt		
2.4.4.1	Bien appliquer les règlements taxes et redevance sur l'entièreté de l'assiette de taxation		
2.4.4.2	Actualiser régulièrement la base d'enrôlement (mise à jour du rôle pour tous les compteurs d'eau et les immondices)		
2.4.4.3	Intensifier la gestion efficace du contentieux		
2.4.4.4	Etudier et envisager les modalités pour la création d'une cellule subsidie		
2.4.4.5	Faire appel au mécénat		
2.4.5	Maîtriser les dépenses en revisitant les pratiques		
2.4.5.1	Actualiser les marchés publics (assurances, contrats d'entretien...)		
2.4.5.2	Revoir les règlements administratifs plus chronophages qu'utiles		
2.4.5.3	Recourir aux achats de seconde main		
2.4.6	Mener une gestion active de la dette		
2.4.6.1	Renégocier les emprunts en cours		
2.4.6.2	Organiser une surveillance trimestrielle des taux		
2.4.6.3	Privilégier le recours aux emprunts pour les projets à rentabilité		
2.4.7	Octroyer les subsides de façon transparente et argumentée		
2.4.7.1	Établir un cadre et des procédures claires pour les subsides alloués par la commune		
2.4.7.2	Revoir structurellement les subsides alloués		